



**HAL**  
open science

**Les textiles dans les tombes gauloises à dépôt de  
crémation en vase métallique : usages pratiques, mises  
en scène et perspectives anthropologiques (seconde  
moitié du VI<sup>e</sup> s.-Ve s. av. J.-C.)**

Elsa Desplanques

► **To cite this version:**

Elsa Desplanques. Les textiles dans les tombes gauloises à dépôt de crémation en vase métallique : usages pratiques, mises en scène et perspectives anthropologiques (seconde moitié du VI<sup>e</sup> s.-Ve s. av. J.-C.). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2022, 79 (2), pp.1-25. 10.4000/gallia.6684 . hal-03861905

**HAL Id: hal-03861905**

**<https://hal.science/hal-03861905>**

Submitted on 29 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

# Les textiles dans les tombes gauloises à dépôt de crémation en vase métallique : usages pratiques, mises en scène et perspectives anthropologiques (seconde moitié du VI<sup>e</sup> s.-V<sup>e</sup> s. av. J.-C.)

Elsa DESPLANQUES\*

**Mots-clés.** Âge du Fer, anthropomorphisation, archéologie de la mort, couverture, élite, emballage, ruban.

**Résumé.** L'omniprésence des usages textiles dans les pratiques funéraires anciennes est aujourd'hui bien attestée par les découvertes archéologiques. Au cours de la phase Hallstatt D2-3 et de La Tène A, un groupe de dépôts de crémation en vases métalliques, circonscrit dans le centre-est de la Gaule, illustre à la fois la diversité et la cohérence des gestes conduisant au dépôt

textile au sein d'un phénomène funéraire d'ampleur européenne. L'interprétation de la disposition des fragments identifiés sur les objets suggère des différences sémantiques entre le drapé simple, l'emballage multiple, l'imitation d'un vêtement porté ou le dépôt de bandes étroites. Ces dispositions peuvent être combinées pour un même récipient, ce qui implique une grande quantité de pièces de tissu qui sont, par ailleurs, d'une qualité souvent exceptionnelle.

## Textiles in Gallic funerary, metal vessel, cremation deposits: practical uses, staging and anthropological perspectives (second half of the 6th c. - 5th c. BC)

**Keywords.** Iron Age, anthropomorphizing, archaeology of death, covering, elite, wrapping, ribbon.

**Abstract.** The importance of textile use in ancient funerary practices is now well documented by archaeological findings. During the transition between the Hallstatt D2-3 and La Tène A phases, a group of metal vase cremation burials, located in central-eastern Gaul, demonstrate both the diversity and the coherence of the gestures which lead up to and result in a textile deposit within

this European scale funerary phenomenon. The interpretation of the textile fragment distribution within these assemblages suggests significant semantic differences between simple draping, multiple wrappings, imitations of worn garments or simple placement of narrow strips. A variety of such arrangements may also be grouped and used together, in the case of a single container. This also implies the use of an impressive number of fabric pieces, which are, moreover, often each of exceptional quality.

Le dépôt de crémation en ossuaire métallique est une pratique funéraire adoptée par un nombre restreint d'individus appartenant aux couches élitaires des sociétés européennes protohistoriques (Verger 1995b ; Desplanques 2020 ; 2022). Elle consiste à brûler le corps du défunt puis à déposer ses restes dans un contenant en métal, généralement constitué d'un alliage cuivreux. Cette pratique funéraire est mise en œuvre sur une période d'environ mille ans, entre le XIV<sup>e</sup> s. et le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. environ, dans un espace géographique très large

couvrant une partie de l'Europe actuelle, depuis la Scandinavie jusqu'à Chypre et de l'Europe occidentale jusqu'en Europe centrale. La répartition géographique et chronologique des vases ossuaires métalliques indique des phases de disparition, de résurgence et de continuité de la pratique funéraire ; malgré ces variations, ils forment un ensemble très cohérent au sens où les formes sélectionnées appartiennent à plus de 95 % au service utilisé lors du banquet.

\* Sorbonne Université – Lettres, 1 rue Victor Cousin, F-75005 Paris. Courriel : elsa.sophie.desplanques@gmail.com

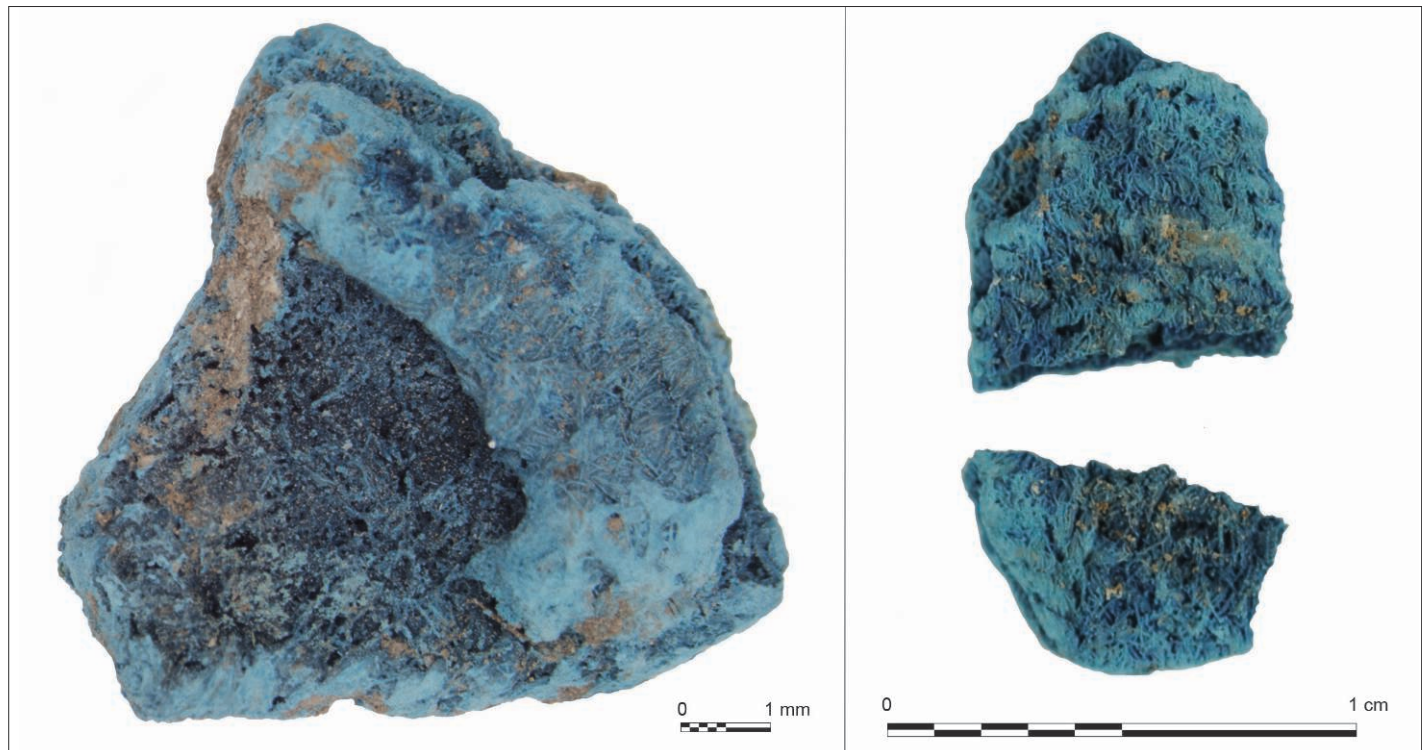


Fig. 1 – Fragments de tissus minéralisés découverts dans la sépulture de Creney (Aube)  
(cliché : C. Iacconi, université Paris-Saclay, ENS Paris-Saclay, CNRS, PPSM).

Les ensembles constitués par les restes humains brûlés et le vase ossuaire métallique ont été fréquemment associés à des pièces textiles. Les textiles, définis comme des enchevêtrements plus ou moins complexes de fils, représentent une part importante des matériaux organiques utilisés par les sociétés anciennes. Ces dernières années, l'attention grandissante qui leur est donnée et le développement des techniques nous permettant de les étudier ont prouvé leur omniprésence en contexte funéraire (Gleba 2014 ; Gleba *et al.* 2017, p. 29 ; Huth, Kondziella 2017, p. 146 ; Li 2019). Ils sont un indice supplémentaire des liens existant entre des sociétés très éloignées qui les manipulent pour accompagner les restes du défunt dans la tombe. Les usages variés de ces tissus et la diversité des pratiques observées en Italie, en Grèce, en France et dans la zone alpine suggèrent des emplois aux significations multiples.

Les tissus étudiés ici sont, la plupart du temps, conservés sous la forme de fragments minéralisés de petite taille : la matière organique a été remplacée (partiellement ou intégralement) par les oxydes métalliques (fig. 1). Cette altération chimique présente deux avantages pour l'étude des restes textiles : elle permet la conservation des caractéristiques techniques des tissus et la disposition originale des fragments sur leur support métallique ou à l'intérieur des vases. La pigmentation a cependant disparu et, à moins d'un prélèvement, les fragments ne sont observables que d'un seul côté.

Le dépôt de crémation en vase métallique apparaît comme l'une des manifestations élitaires en contexte funéraire, dans un cadre chronologique qui correspond à une période de transformations fondamentales, d'échanges à longue distance de nature politique, sociale, artisanale et religieuse. Les groupes de population forment alors une mosaïque de sociétés comparables et spécifiques à la fois, au sein desquelles la mobilité des

individus semble avoir été importante (Collectif 1999 ; Aslaksen 2015 ; Frei *et al.* 2015 ; Kristiansen, Larsson 2005, p. 979-980). En l'état actuel des recherches, le corpus d'étude est constitué de 598 vases métalliques largement répartis en Europe, dont 154 présentent des traces de textiles.

Pendant la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> s. av. J.-C., un changement se produit au niveau européen. Le dépôt de crémation en vase métallique apparaît ou réapparaît brusquement et de manière très visible pendant une cinquantaine voire une centaine d'années. Il semble que la diffusion du rite ne doive pas être considérée comme linéaire à cette période : elle serait plutôt l'expression de liens particuliers entre certains groupes par ailleurs très bien délimités géographiquement (fig. 2). Les pistes d'interprétation de la répartition géographique très marquée et du synchronisme des phénomènes grecs, rhénans, italiens, nordiques et gaulois sont multiples. Sans pouvoir exclure totalement la possibilité d'une coïncidence, il est probable que des ponctions indépendantes et spontanées dans un fonds culturel commun aient eu lieu, ou que des croyances, des modèles sociaux et des modèles politiques alimentés par des échanges importants aient mené au transfert et à la mise en œuvre d'une même pratique funéraire spécifique de part et d'autre de l'Europe. Dès la fin du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., l'usage du dépôt de crémation en ossuaire métallique diminue très brutalement. Aucune occurrence n'a été identifiée là où l'on observe des concentrations une cinquantaine d'années plus tôt, notamment en Gaule de l'Est et en Allemagne de l'Ouest. Seules quelques nécropoles grecques et italiennes ont livré des vases ossuaires métalliques. De manière générale au cours de l'âge du Fer et plus particulièrement du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans les régions peuplées par des populations celtiques, les proportions entre la pratique de la crémation et celle de l'inhumation s'inversent en



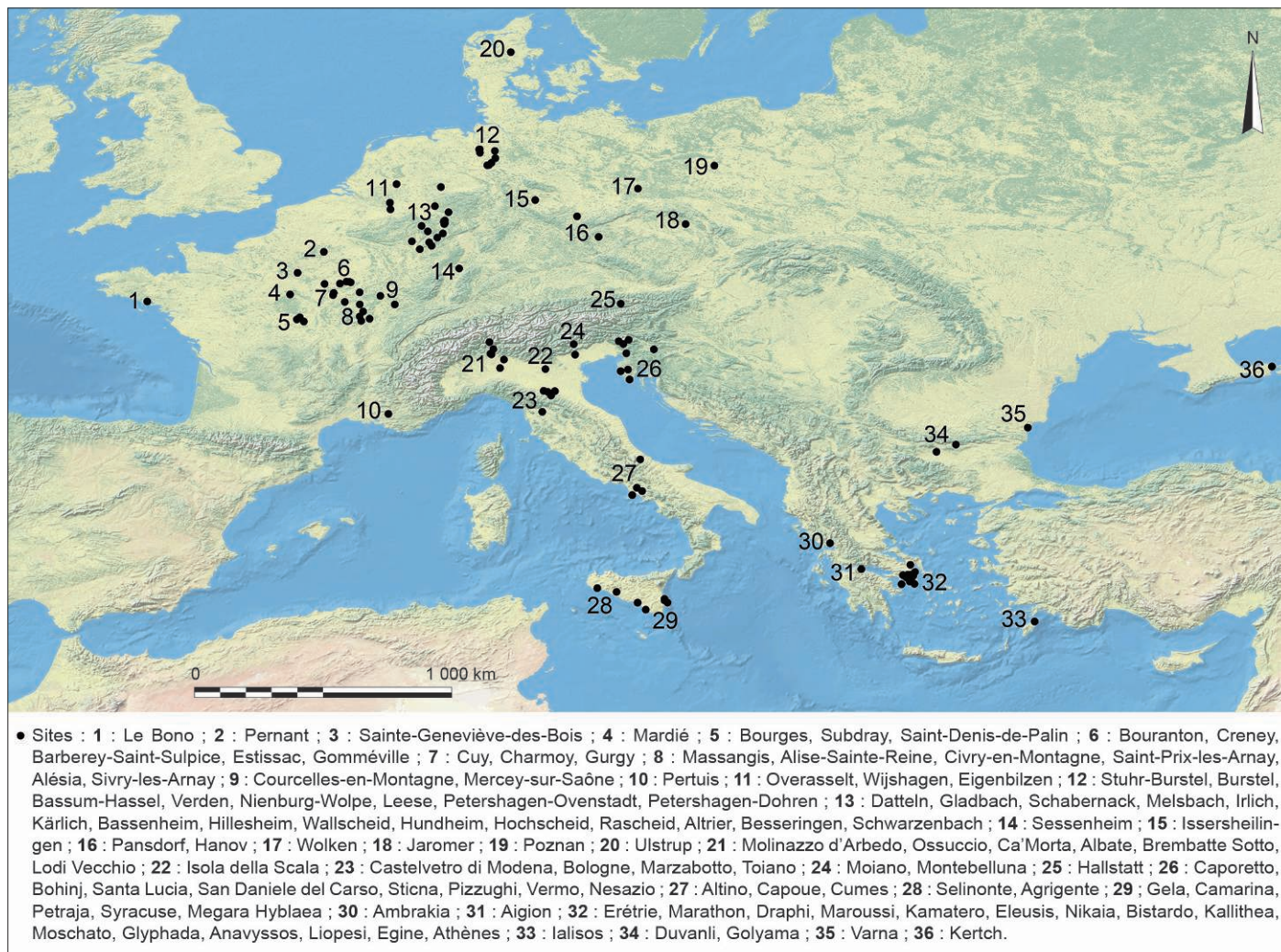


Fig. 2 – Carte de répartition des vases ossuaires métalliques en Europe entre la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> s. et le V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (DAO : E. Desplanques, Sorbonne Université).

faveur de cette dernière, excepté dans les territoires situés en Bohême-Moravie actuelle ou au sein des cultures de Golasecca et hispaniques.

La transition entre le Hallstatt final et La Tène ancienne est particulièrement intéressante sur le plan de l'usage des textiles dans les tombes, car leur présence est attestée sur un grand nombre de récipients ; les vases ossuaires gaulois sont particulièrement bien documentés sur ce point.

Bien que l'usage des tissus en lien avec ces récipients ait été régulièrement signalé depuis le XIX<sup>e</sup> s., notamment en contexte gaulois et rhénan, les descriptions de ce matériau en contexte restaient très sommaires et très ponctuelles. Une synthèse était nécessaire afin de quantifier et de qualifier les fragments (nombre, nature, disposition) en relation avec les ensembles récipient-amas osseux dans un premier temps, puis de comprendre l'utilisation et la manipulation de ces tissus au cours du rituel (disposition, superposition, plis). Autour des ossuaires et des amas osseux, certains objets dont la position originale avait été spécifiée dans les rapports de fouille et dont la fonction se rapporte spécifiquement à la vestition ou à l'habillement (fibules, boutons, appliques) ont été recensés et considérés comme de possibles témoignages de la présence originelle du tissu dans les tombes.

Les dispositions des fragments sur les vases gaulois ainsi que les caractéristiques techniques des tissus sélectionnés pour la tombe ont été comparées aux données contemporaines disponibles dans les autres groupes de tombes à dépôt de crémation en ossuaire métallique, notamment les groupes rhénans, grecs et italiens, pour tenter d'identifier d'éventuelles divergences ou similarités. Au-delà d'une synthèse descriptive, l'analyse des restes textiles conduit à l'identification et à la caractérisation d'un des multiples aspects d'un rituel funéraire aristocratique particulier lié à la fonction des textiles. La remarquable régularité de certaines dispositions des tissus souligne l'importance culturelle et symbolique de ces usages. Les choix mis en évidence par les analyses et les comparaisons à échelle européenne soulignent le fait que des individus se sont emparés d'une pratique et lui ont donné une signification à la fois générique et bien enracinée dans les contextes culturels et religieux locaux.

Les réflexions autour de questions d'interprétation anthropologique des usages textiles se fondent sur les sources écrites grecques antérieures ou contemporaines du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., sur les sources mythologiques irlandaises et galloises plus tardives et sur les sources iconographiques antiques. Il ne s'agit évidemment pas d'effectuer des comparaisons directes, mais bien de souligner la force d'un potentiel système symbolique prégnant



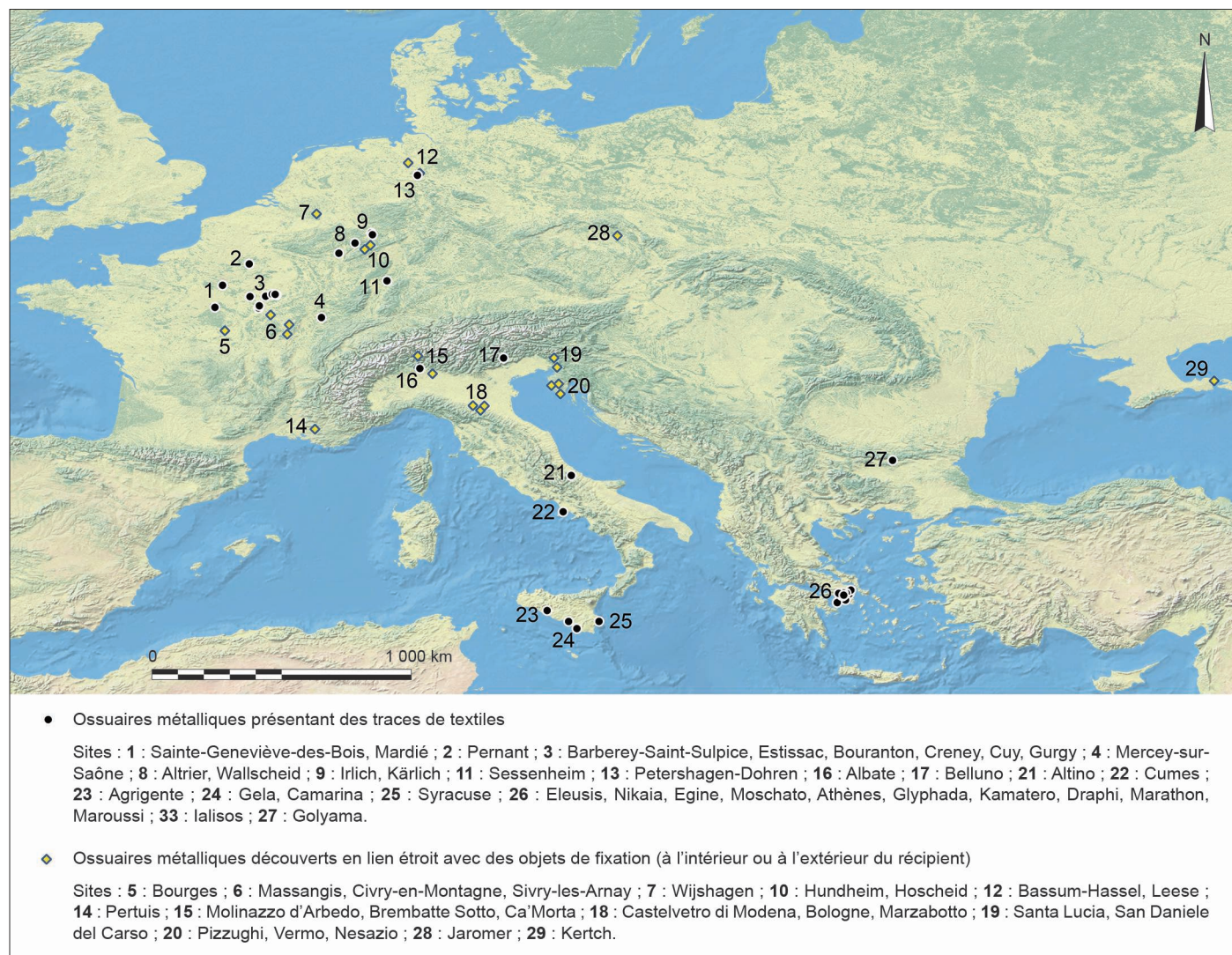


Fig. 3 – Carte de répartition des vases ossuaires métalliques en Gaule et dans la région du Rhin moyen entre la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> s. et le V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (DAO : E. Desplanques).

autour du matériau textile. Ces réflexions seront concentrées sur les textiles probablement visibles au cours des funérailles, ceux déposés sur les parois extérieures des récipients.

## MODALITÉS DE DÉPÔT TEXTILE EN LIEN AVEC LES OSSUAIRES MÉTALLIQUES ET LES AMAS OSSEUX

Les textiles ont probablement eu une importance majeure au cours des rites précédant la crémation, notamment lors de l'exposition du défunt habillé et de l'installation du bûcher. En Grèce, les vêtements et les pièces de tissu faisaient partie intégrante de la cérémonie comme l'indiquent les funérailles de Rhésos pour qui Hector est « prêt à [...] faire ériger un tombeau où brûleront en tas pour lui des vêtements splendides » (Euripide, *Rhésos*, 959-961). La présence des tissus sur le bûcher a pu être fonctionnelle : les matériaux constitutifs, hautement inflammables, sont des combustibles efficaces pour donner de l'ardeur à la flamme (Harris 2015, p. 74). Ils ont également pu être utilisés pour

maintenir le corps en position sur le bûcher, du moins pendant un certain temps. Les restes de textile carbonisés sont cependant très rarement retrouvés en archéologie (Jockenhövel 1974 ; von Eles dir. 2002, fig. 88a et pl. XXI.2 ; May 2008 ; Ruta Serafini, Gleba 2018, p. 213, fig. 7 ; Moulherat, Spantidaki n. d.).

Les tissus étudiés ici sont ceux dont la disposition a suivi la crémation du défunt et d'éventuels éléments de mobiliers. Les fragments sont la plupart du temps conservés sous forme minéralisée sur les parois internes et/ou externes des récipients. La position des objets liés à la vestition a également été prise en compte lorsque la documentation de fouille précise le lien exact entre les différentes pièces du mobilier funéraire (fig. 3).

L'état variable des sources documentaires et archéologiques et l'étude des fragments ne permettent pas toujours de déterminer la disposition originale, le type de tissu et la quantité de pièces dédiées à la structure funéraire, mais il est possible d'identifier des points communs dans l'usage des textiles en lien avec les différents éléments présents dans la tombe. Les dispositions textiles observées résultent de gestes de nature différente dont l'identification n'est jamais évidente : le tissu est utilisé pour emballer les amas osseux, l'ossuaire ou son réceptacle

(parfois simplement pour les couvrir), des objets particulièrement sélectionnés, ou peut encore être déposé comme bien de tombe. Ces usages peuvent être combinés dans une même nécropole ou avec un même ossuaire.

## LES OSSUAIRES MÉTALLIQUES

### APPARITION DES OSSUAIRES MÉTALLIQUES EN GAULE

Dès la fin de l'âge du Bronze final et au début du Hallstatt C, les récipients métalliques découverts en contexte rituel ou funéraire dans les régions situées au nord-ouest des Alpes attestent des contacts plus ou moins réguliers avec les populations d'Europe centrale, d'Europe du Nord puis avec les cultures villanoviennes et celles du *Caput adriae* (Chaume 2004, p. 79-82 ; Cicolani 2017). Par ailleurs, les thèmes de la différenciation sociale et des contacts à petite échelle sont particulièrement discutés pour la période qui couvre la fin de la période hallstattienne et le début de l'âge du Fer (van der Vaart-Verschoof, Schumann 2017, p. 10).

Entre la fin du VII<sup>e</sup> s. et le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., quelques occurrences apparaissent en Allemagne occidentale, mais c'est au cours de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. que le groupe d'ossuaires métalliques de Gaule orientale apparaît comme un ensemble de sépultures très homogène, notamment dans le Centre et le Centre-Est : il est circonscrit, entre le Hallstatt D2 et La Tène A ancienne, aux régions actuelles de Bourgogne, de Champagne, de l'Orléanais et du Berry (Verger 1995a, p. 342 sq.). Ce groupe semble étroitement lié au groupe d'ossuaires métalliques situé dans la région du Rhin moyen (Hunsrück-Eifel) (Chaume 2004, p. 100). À partir du milieu du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., les différences culturelles observées de part et d'autre du Rhin disparaissent et les manifestations funéraires aristocratiques du *Westhallstattkreis* présentent une grande homogénéité (Baray 2008, p. 188). La place de la pratique représente toutefois un critère de distinction car en Gaule, l'adoption et l'adaptation du rituel étranger du dépôt de crémation en ossuaire métallique semble constituer une alternative à la pratique de l'inhumation sur char au sein des communautés aristocratiques (Gomez de Soto *et al.* 1999, p. 147). Ce choix permet également de se distinguer du reste des populations locales, qui n'a économiquement pas accès à ce type de mobilier, mais ne s'explique pas nécessairement par un phénomène d'acculturation (Chaume *et al.* 2007, p. 363). Dans le Hunsrück-Eifel, la pratique semble relativement marginale par rapport aux autres rituels dominants (l'inhumation sur char à deux roues et l'inhumation en chambre) (Haffner 1992, p. 31-61).

Trois dépôts de crémation en vase métallique ont été répertoriés à l'ouest de la Gaule, mais il est difficile de préciser s'il s'agit de cas isolés ou s'ils appartiennent à un groupe cohérent et unitaire d'incinérations aristocratiques (Lukis 1867 ; Corot 1901, p. 54 ; Kimmig 1962, p. 61, pl. 9,2 ; Chevillot 1983 ; Gomez de Soto *et al.* 1999).

Quelle que soit la nature du dépôt au côté de l'ossuaire, les récipients métalliques eux-mêmes représentent des éléments caractéristiques des pratiques funéraires aristocratiques et se surajoutent aux dépôts personnels dans une logique de compétition permanente entre les membres des élites. L'apparition et l'utilisation des ossuaires métalliques en Gaule correspond

à une période au cours de laquelle, sur la base des sites fouillés, le nombre et la concentration dans les tombes des récipients liés au banquet augmentent et culminent par rapport aux périodes précédentes et suivantes, tandis que le nombre proportionnel de tombes diminue (Baray 2008, p. 181-188).

L'implication des individus dans la structure aristocratique collective mais sélective du banquet est alors représentée par ces objets qui établissent un équivalent entre un certain mode de vie et un statut politique. Plusieurs modèles explicatifs ont été proposés pour rendre compte de ces phénomènes de concentration de récipients métalliques dans un nombre de tombes réduit, comme la concentration du pouvoir entre les mains d'un nombre décroissant de chefs de plus en plus riches (Pare 1993 ; Olivier 2002), l'émergence d'un niveau hiérarchique supplémentaire manifestant une complexification sociale (Frankenstein, Rowlands 1978 ; Brun 1987) ou la succession de modèles funéraires aristocratiques différents les uns des autres dans une logique de recherche de légitimation de statuts sociaux (Baray 2007 ; 2008, p. 194). De manière générale, les échanges à longue distance auraient favorisé l'introduction en Europe occidentale de biens de prestige, eux-mêmes détenus, accaparés ou redistribués par les élites.

Les dépôts associés à ces sépultures se caractérisent par un nombre limité d'objets choisis selon leurs qualités intrinsèques et/ou leur caractère exotique. Ils sont composés de différentes catégories d'objets relevant de la sphère aristocratique (effets personnels, marqueurs de prestiges locaux et exotiques, objets d'ameublement, parfois éléments de parure, accessoires vestimentaires, ustensiles de banquet, armes, nécessaires de toilette). Le choix des objets est l'expression de l'élaboration de discours idéologiques originaux qui mettent en avant la nécessité pour l'entourage des défunts d'afficher des preuves matérielles de leur réussite sociale et de leur proximité avec le pouvoir ou de sa détention (Testart 2001 ; Baray 2008, p. 191-194). Les survivants se donnent ainsi les moyens de légitimer le pouvoir que détenait le défunt et de le conserver selon des stratégies de valorisation sociale individuelle et/ou collective auxquelles le tissu participe activement.

### L'USAGE DES TEXTILES EN LIEN AVEC LES OSSUAIRES : DES PRATIQUES ANCIENNES

Les groupes d'ossuaires les plus intéressants au regard des usages textiles sont présents en Allemagne septentrionale, mais aussi dans le monde grec et au nord de la péninsule italique où la présence des ossuaires métalliques relève d'un mécanisme différent de celui observé en Gaule. En effet, dans ces régions, la pratique s'insère dans la lignée d'un usage ancien, mis en œuvre au moins depuis le XII<sup>e</sup> s. av. J.-C. pour le premier groupe (Petropoulos 2000, p. 68, n. 15 ; Giannopoulos 2008, p. 223) et le VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. pour le second (Verger 1995b, p. 62). Le groupe d'Allemagne du Nord s'insère quant à lui dans la lignée des ossuaires métalliques nordiques dont les premières occurrences sont datées entre le XIII<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Müller-Karpe 1980, p. 890). Dans le groupe de Basse-Weser, le vase métallique constitue la seule marque de distinction par rapport aux autres sépultures, car l'architecture et le mobilier de la tombe sont souvent relativement modestes.



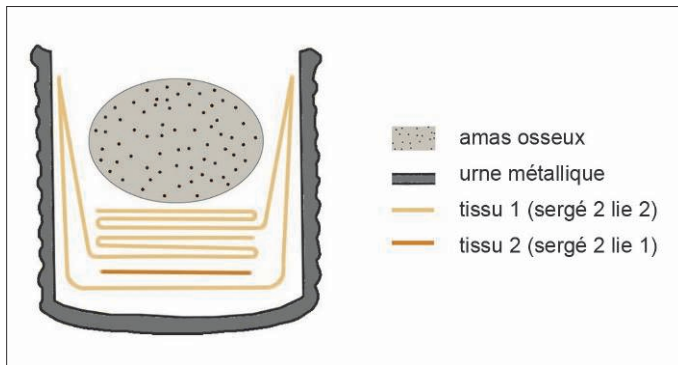


Fig. 4 – Hypothèse de reconstitution de la disposition originale des tissus en lien avec la ciste de la tombe C d'Estissac (Aube) (DAO : E. Desplanques, d'après l'étude de C. Moulherat).

En Grèce, l'idée de la résurgence d'un modèle ancien est appuyée par les multiples données iconographiques, littéraires et onomastiques qui évoquent les écrits homériques. La connaissance de ces œuvres semble avoir été constante, elle est particulièrement sollicitée au cours du <sup>v</sup> s. av. J.-C. Dans le monde grec, les individus ont baigné pendant des centaines d'années dans la culture de ces textes, ce qui suggère que les Grecs du <sup>v</sup> s. av. J.-C. ont pu invoquer, par une pratique funéraire spécifique, un modèle social ancien (voir notamment Guggisberg 2008, p. 287 ; Dana 2018, p. 367).

Les récipients métalliques sélectionnés pour contenir les amas osseux sont en grande majorité issus des pièces formant le service à boisson. Les vases ont parfois parcouru de longues distances avant d'être définitivement enterrés avec leur dernier possesseur (Bouloumié 1976, p. 25 ; May 2014, p. 58, fig. 3). Les situles cinéraires découvertes dans la zone du Rhin moyen auraient toutes été fabriquées dans l'espace sud-alpin (Nortmann 1983). De plus, « de la région [de Golasecca] sont parvenus en Bourgogne [...] les situles stamnoïdes comme celle de Gurgy, les œnochoés à bec tréflé ou les stamnoi du type Kleinasperg, de Courcelles-en-Montagne ou de Sainte-Geneviève-des-Bois » (Chaume 2004, p. 93). L'espace et la distance ne sont jamais neutres : ils sont investis d'une portée sociologique, politique et idéologique (Kristiansen, Larsson 2005, p. 978). Les connaissances et les expériences acquises lors des voyages et matérialisées par les objets constituaient un corpus contrôlé par des « spécialistes » (chefs, prêtres) au savoir ésotérique et légitimant leur statut. La perception des sociétés lointaines passe à la fois par des voyageurs, porteurs d'histoires et de souvenirs racontés au retour, par des récits plus ou moins mythiques et des cosmologies ainsi que par des objets importés (Helms 1993, p. 28-51 et p. 114). La manière dont les individus traitent les objets et interagissent avec eux rend compte de la façon dont ils les comprennent : leur valeur et leur sens émergent par l'action (Schatzki 1996 ; Graeber 2001, p. 45). La permanence de l'usage des textiles liés aux cinéraires métalliques souligne le fait que ces deux matériaux ne peuvent être considérés comme de simples contenants pour les os brûlés. Dans le cadre de manipulations très réglées et rituellement établies, il faut réfléchir aux modalités de mise en œuvre et au sens du discours manifestement exprimé par les gestes liés aux textiles en contexte funéraire dans les sociétés anciennes.

## LE TISSU PRÉSENT À L'INTÉRIEUR DE L'OSSUAIRE

Des fragments ont été retrouvés à l'intérieur de 65 % des vases ossuaires présentant des traces de textiles. Il est possible que les conditions de conservation aient été plus favorables car, disposés à l'intérieur des contenants, ils ont été moins exposés à l'abrasion et aux restaurations modernes. La présence des fragments sur les parois internes est très importante à relever : lorsqu'ils sont conservés sur les parties hautes du récipient, ils ont potentiellement été maintenus en position contre le métal par les éléments qu'ils contenaient (ossements, mobilier éventuel), ce qui a favorisé leur conservation. En l'absence de description spécifique, il est souvent admis dans les sources que le tissu enveloppait les ossements. La présence ancienne de tissu à l'intérieur des ossuaires peut aussi être détectée grâce aux éléments de fixation conservés dans les vases et ne présentant pas de trace de brûler. Ces éléments (fibules, boutons, épingles, appliques) servaient probablement à maintenir les pièces textiles autour des restes osseux (Gleba 2014, p. 135-146). La position des objets en relation avec l'amas osseux dans l'ossuaire doit alors impérativement être prise en compte, bien qu'elle soit malheureusement très rarement renseignée. Il en va de même des données relatives aux contraintes pouvant avoir été exercées sur les amas osseux par une enveloppe textile.

La quantité de textile en lien avec les ossements brûlés a pu être très élevée au sein du groupe d'ossuaires métalliques gaulois. Dans la sépulture centrale du tumulus de la Butte Moreau à Mardié (Loiret), l'amas osseux ainsi que les objets présents dans l'ossuaire étaient emballés dans deux pièces de tissu (Nouel 1947 ; Verger 1995a, p. 132 ; Verger *et al.* 2002 ; données personnelles C. Moulherat). Ces dernières sont présentes sous la forme de neuf fragments répartis sur la surface de deux pointes de flèche et d'un anneau ; sept fragments ont été minéralisés par les oxydes métalliques et deux sont restés souples. Ils appartiennent à deux pièces différentes de tissu de laine, mais les informations collectées ne permettent pas de dire s'il s'agissait de deux poches contenues l'une dans l'autre, superposées ou déposées côte à côte. De même, à Estissac (Aube), la position relative des deux pièces de tissu n'est pas claire, mais il semblerait qu'un premier linge (sergé 2 lie 2) en enveloppe un second (sergé 2 lie 1) (fig. 4). Sur le fond de la ciste-ossuaire, les deux tissus se superposent jusqu'à former huit couches distinctes et les ossements étaient disposés au-dessus des multiples plis. L'ensemble indique que le sergé 2 lie 2 au moins était une pièce de taille importante (Moulherat 2001). Cette grande quantité de matériaux a permis aux tissus d'être plaqués contre la paroi et ainsi d'être conservés, l'ensemble indiquant alors un dépôt de deux pièces textiles dont l'une aurait empêché les ossements brûlés d'être en contact direct avec la paroi métallique interne du récipient.

Dans la tombe centrale de Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret), la situation est très similaire à celle d'Estissac : sur le fond, les restes textiles se présentent en huit couches superposées tandis qu'il n'y a plus que deux couches à hauteur du rebord (Milcent, Moulherat 1999, p. 304-305). La quantité d'ossements a permis le maintien du textile contre la paroi métallique. La quantité de fragments textiles présents sur la paroi interne permet d'estimer la taille et la forme du tissu utilisé : il s'agirait d'une étoffe de plan carré d'un mètre de côté environ.

Les extrémités de la toile avaient été rejetées vers l'extérieur et couvraient une grande partie de la paroi externe du vase : au niveau de l'embouchure, elles forment des superpositions de trois couches de tissu créées par les plis. Certains fragments présentent la trace d'un transfert du négatif de l'attache de la ciste. Cette impression pourrait résulter d'une imprégnation du textile par un liquide. Le contact entre ces deux matériaux et l'imbibition du premier par le second peut avoir eu lieu lors de plusieurs étapes du rituel funéraire. Le tissu pourrait d'abord avoir été imprégné de boisson, d'un élément gras (huile, graisse) ou de parfum avant de recevoir les restes osseux brûlés et d'être déposé dans l'ossuaire. Ce dernier pourrait également avoir reçu des libations, possiblement à plusieurs reprises au cours du rituel voire, par la suite, au cours de commémorations.

La disposition de fragments sur l'embouchure de plusieurs vases a été observée, mais reste difficile à interpréter. Elle s'explique en partie par un biais de conservation : l'âme en fer constitutive du rebord de l'embouchure des ossuaires en alliage cuivreux, par sa corrosion rapide, a pu favoriser la minéralisation des fragments situés à proximité.

Ce type de reste est observable notamment dans la situle de la fosse 18, structure D, de Gurgy (Yonne) : les nombreuses traces textiles présentes suggèrent l'abondance des tissus qui couvraient à l'origine tout ou une grande partie de la surface interne (Pellet, Delor 1980 ; Collectif 1995). La superposition des fragments sur les faces interne et externe de l'embouchure laisse supposer la présence d'au moins deux couches de textile (fig. 5). La situle contenait au moins une fibule en bronze qui évoque la présence ancienne d'un matériau organique de support dans l'ossuaire. Sur ce vase, plusieurs dispositions sont envisageables : les restes osseux ont pu être déposés dans un ou plusieurs tissus non fermés qui auraient dépassé du vase et auraient été visibles par les participants aux funérailles ; il est également possible que la poche contenant les ossements ait été fermée puis déposée dans un ou plusieurs linges dépassant sur l'embouchure du vase (fig. 6).

Lorsqu'un seul type de tissu est visible sur l'embouchure, on peut déduire que la proximité du métal avec le tissu le plus éloigné des ossements pourrait avoir favorisé sa conservation par rapport à celui plus éloigné de la surface métallique. Compte tenu du soin généralement apporté à la fermeture des ossuaires et à l'emballage du corps, la deuxième hypothèse semble mieux répondre aux préoccupations des populations anciennes. Cela rejoindrait la disposition des tissus des cistes d'Estissac et de Mardié, bien que sur ces deux sites, les pièces enveloppant tout le reste du matériel n'aient pas laissé de traces sur les bords de l'ossuaire.

Des comparaisons sont observables à Irlich (Allemagne), où les fragments de tissu situés sur le fond intérieur de la situle et sur le bord à l'extérieur présentent les mêmes caractéristiques techniques, ce qui indiquerait qu'ils appartenaient à un tissu ayant contenu des éléments (os et mobilier) déposés dans l'ossuaire et dépassant sur le bord à l'extérieur (Kimmig 1962, p. 35 ; Joachim 1968, p. 96 ; Banck-Burgess *et al.* 1999, p. 208). Une disposition similaire a été observée dans la tombe C d'Estissac : des fragments du tissu T1 ont été découverts sur les parois internes et externes de la ciste. Le tissu aurait ainsi débordé de l'intérieur vers l'extérieur<sup>1</sup>.



Fig. 5 – Fragments de tissu minéralisé situés sur les bords de la situle de Gurgy (Yonne) (cliché : E. Desplanques).

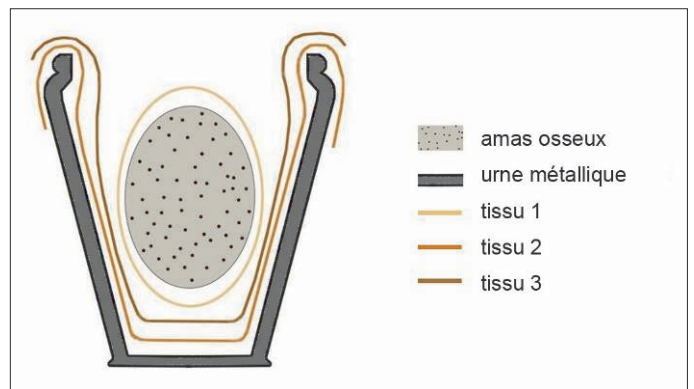


Fig. 6 – Hypothèse de reconstitution de la disposition originale des tissus en lien avec la situle de Gurgy (DAO : E. Desplanques).

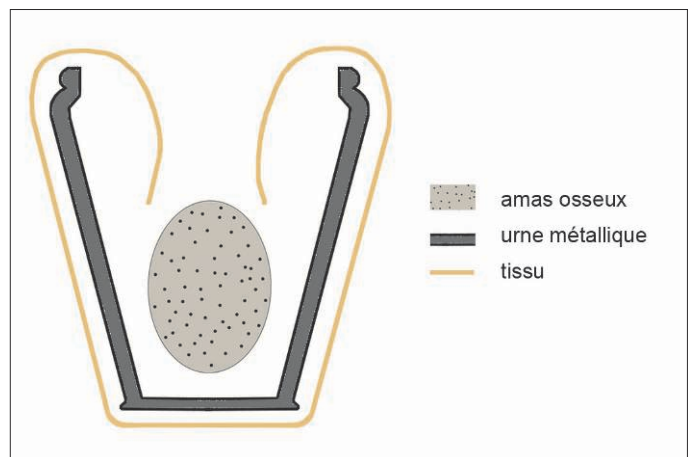


Fig. 7 – Hypothèse de reconstitution de la disposition originale des tissus en lien avec la situle de Barberey-Saint-Sulpice (Aube) (DAO : E. Desplanques).

Une troisième disposition possible permettant d'interpréter la position des fragments textiles à l'embouchure des ossuaires a été observée à Barberey-Saint-Sulpice (Aube) : la situle aurait été posée sur un tissu qui aurait été replié et « coincé » à l'intérieur. Cette disposition était rendue visible par les plis formés par le tissu à l'intérieur du vase et par les bordures textiles conservées au sommet de l'anse (fig. 7).

1. Information Christophe Moulherat.



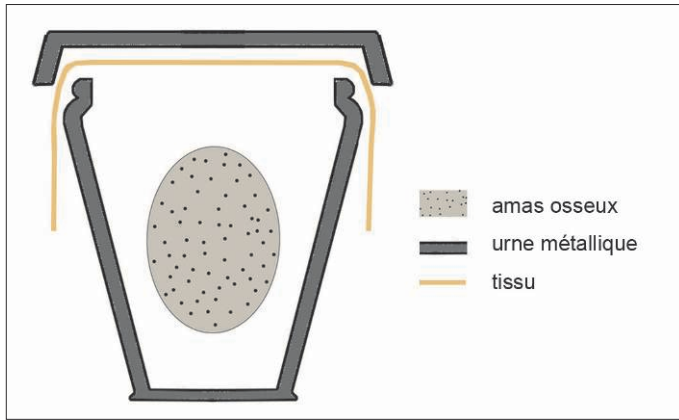


Fig. 8 – Hypothèse de reconstitution de la disposition originale des tissus en lien avec la situle et le bassin de Pernant (Aisne) (DAO : E. Desplanques).

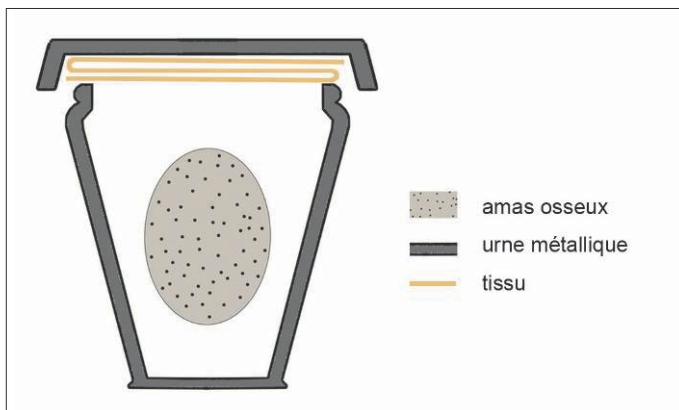


Fig. 9 – Autre hypothèse de reconstitution de la disposition originale des tissus en lien avec la situle et le bassin de Pernant (DAO : E. Desplanques).

Enfin, à Pernant (Aisne), où la présence d'un ossuaire métallique est un cas isolé en milieu marnien, les fragments semblent être également présents sur les parois intérieures de la situle et sur l'intérieur du bassin couvercle retourné en bronze, ce qui pourrait indiquer deux dispositions possibles (Demoule 1999 ; données personnelles C. Moulherat). La situle pouvait être couverte par une pièce de tissu qui aurait été maintenue en place par le bassin retourné (fig. 8). L'ossuaire aurait alors bénéficié de deux couvercles : le tissu et le bronze du bassin. La seconde disposition possible est le dépôt d'un tissu plié sur l'embouchure de l'ossuaire (fig. 9).

À l'intérieur de l'ossuaire, le tissu pouvait donc être déposé plié ou contenir les restes osseux du défunt. Les tissus sont alors en lien direct avec l'élément central de la sépulture, à savoir les restes humains. Dans ce cas, il n'est pas de matériau ni d'objets plus intimement liés aux restes calcinés. À l'intérieur des récipients, les tissus ne sont pas directement visibles par les participants aux funérailles. Cependant, le caractère apparemment très réglé de la cérémonie funéraire implique que tous avaient connaissance de la présence des tissus à l'intérieur de l'ossuaire. Une fois disparus, les tissus déposés à l'intérieur des vases entrent donc dans le domaine de la construction mentale, de même que lors de la restitution du corps visuel du défunt par la vestition du vase ossuaire anthropomorphisé.

L'association amas osseux-tissu, et plus largement corps-tissu, doit être considérée comme l'aboutissement de gestes répondant à des systèmes de représentations intellectuelle et religieuse cohérents : les propriétés physiques et symboliques de ces deux matériaux étaient certainement complémentaires et/ou additionnelles (Desplanques 2020).

## LE TISSU PRÉSENT À L'EXTÉRIEUR DU VASE OSSUAIRE

Sur l'ossuaire ou sur son réceptacle dans les cas de superposition de contenants autour de l'amas osseux, les tissus semblent avoir été disposés selon des arrangements variés à la suite de gestes aux significations multiples. La quantité de pièces textiles, le nombre de couches de tissu autour des objets et la forme de l'ensemble nous échappent dans la grande majorité des cas. En effet, la conservation du textile se dégrade généralement au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la surface métallique. Il ne reste quasiment rien de l'importance tactile, visuelle et peut-être olfactive des tissus mis en scène au cours des funérailles : il faut souvent restituer ces derniers à partir de quelques fragments et des lacunes identifiables grâce à la taphonomie au cours de la fouille.

De la même manière que l'emballage de l'amas osseux, l'usage de tissu à l'extérieur des vases ossuaires est attesté de manière ancienne au sein de la pratique du dépôt de crémation en vase métallique dans le monde grec, dans la péninsule italique, en Europe centrale et en Europe septentrionale. Il semble être l'un des éléments récurrents de la pratique, mais les dispositions prennent différentes formes dont certaines caractéristiques selon les régions. Les différences entre les divers usages du tissu sont d'autant plus significatives que le <sup>v</sup> s. av. J.-C. est une période particulièrement bien documentée en ce qui concerne les textiles en contexte de dépôt de crémation en vase métallique : il est possible de distinguer des zones géographiques où certains usages sont privilégiés, ce qui souligne l'existence de choix locaux.

En Grèce et en Italie, l'usage des textiles en lien avec les vases ossuaires en céramique a précédé les usages observés en lien avec les vases ossuaires en métal. En Gaule, l'emballage des ossuaires et de certains objets semble suivre des pratiques identifiées notamment dans les tombes à épées et les tombes à chars antérieures. Plusieurs dispositions résultant de plusieurs gestes sont parfois superposées autour d'un même récipient.

Les tissus présents à l'origine à l'extérieur de l'ossuaire sont plus susceptibles d'avoir été retirés lors des restaurations. L'usage des textiles sur les parois externes des récipients est attesté dans 40 % des cas de vases ossuaires présentant des traces de tissu. Les objets de fixation découverts au pied des vases indiquent la présence ancienne de matériaux organiques sur lesquels ils étaient fixés, mais il est nécessaire, pour les prendre en compte, que les relevés de fouille soient suffisamment précis.

La position des fragments sur le vase permet de suggérer la présence d'un système de fixation ou de maintien du tissu : en effet, il se conserve de manière préférentielle sur les zones du support métallique sur lesquelles il pèse ou est maintenu en contact. De ce fait, les fragments conservés sur les parties basses ou incurvées des récipients métalliques indiquent un tissu

maintenu en position. Quant à ceux retrouvés sur les zones telles que l'épaule ou les couvercles des vases, ils peuvent indiquer une simple couverture. Il faut cependant rester prudent car si la présence de tissu dans les zones incurvées ou creuses en indique une quantité abondante ou une volonté de maintien du matériau, l'absence de fragments dans ces mêmes zones peut être due à une mauvaise conservation. Certains fragments constituent cependant des ensembles très cohérents et dont l'absence de la surface métallique de l'objet archéologique peut être interprétée comme un indice de l'absence originelle de tissu à cet endroit lors de la fermeture de la tombe.

### L'EMBALLAGE OU LA COUVERTURE DE L'OSSUAIRE ET DE SON RÉCEPTACLE

La situle stamnoïde de la tombe centrale de Sainte-Geneviève-des-Bois ne possède pas de traces textiles sur la partie basse mais uniquement sur le col et l'épaule. Cela peut s'expliquer par l'absence de contact avec le tissu en dessous de l'épaule, à partir de laquelle il devait tomber naturellement. L'ossuaire pourrait avoir été simplement couvert d'une étoffe serrée par un lien autour du col (Moulherat 2001). Les toiles de Sainte-Geneviève-des-Bois présentent des caractéristiques très similaires : ces toiles ont comme caractéristique commune de n'avoir qu'un faible pouvoir couvrant (Milcent, Moulherat 1999, p. 311). Il est possible que ces pièces aient été utilisées en plusieurs couches pour dissimuler l'objet ou que leur faible pouvoir couvrant ait servi à couvrir le vase ossuaire sans le cacher.

Dans de nombreux cas, il est difficile de privilégier une interprétation de l'emballage ou de la couverture. À Hatten (Bas-Rhin), les traces de tissu étaient encore visibles sur la panse du vase, mais la position des fragments n'est pas précisément interprétable (Frey 1957, p. 232 ; Banck-Burgess *et al.* 1999, p. 213), contrairement à certains vases pour lesquels l'étude technique de la disposition des fragments permet d'affirmer que les tissus étaient maintenus, probablement par des matériaux organiques, ou disposés en plusieurs couches autour des récipients contenant l'amas osseux.

C'est le cas à Bouranton (Aube) où la répartition des fragments indique un emballage du chaudron-ossuaire : des fragments textiles ont été conservés sur des parties significatives de la surface externe, notamment le fond, ce qui indique que le récipient était entièrement emballé et pas seulement couvert (fig. 10) (archives personnelles C. Moulherat, analyses effectuées en 1994 ; Villes 1995, p. 32 ; Baray *et al.* 2013). Par ailleurs, l'analyse technique confirme l'emballage puisque les fragments retrouvés sur la panse et sur le fond appartiennent à la même pièce.

La volonté de maintenir le textile en position sur le récipient ou de couvrir entièrement ce dernier est observable en Grèce et en Italie. Près d'Érétrie (Grèce) par exemple, une tombe a livré une hydrie du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. qui était « entourée de toile » et présentait des fragments sur l'épaule et la bouche (De Ridder 1894, p. 10). Dans la nécropole de Capoue (Italie), les pieds des vases ossuaires présentent souvent les traces des toiles dans lesquelles ils étaient enroulés avant d'être déposés dans des cubes de tuf (von Duhn 1876, p. 171-172 ; 1878, p. 28-29 ; 1879, p. 120-121, n° 2, n. 1, 136, n° 15).

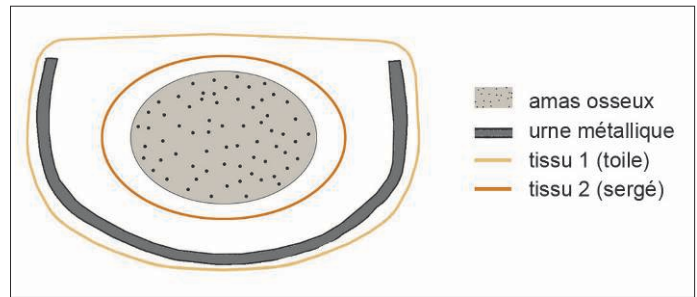


Fig. 10 – Hypothèse de reconstitution de la disposition originale des textiles en lien avec le chaudron de Bouranton (Aube) (DAO : E. Desplanques, d'après l'étude de C. Moulherat).

Entre la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. et la fin du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., les groupes de Grèce, d'Allemagne et de Gaule semblent avoir apporté un soin particulier à la superposition des matériaux autour de l'amas osseux. L'assemblage des textiles autour du vase et du réceptacle est bien attestée à Sainte-Geneviève-des-Bois où une toile tapissait l'intérieur ou l'extérieur du réceptacle en bois de chêne du stamnos-cinéraire, un vase d'ordinaire utilisé pour conserver du vin (Dauvois 1960 ; Collectif 1995 ; Verger 1995a, p. 142 ; Milcent, Moulherat 1999). Les fragments de tissu ont été trouvés sur des morceaux de planche du coffre, mais il n'est pas possible de déterminer précisément leur position et leur agencement. Les vestiges sont concentrés sur quelques éclats de bois et sont soit disposés en une seule couche plaquée contre la paroi, soit rassemblés sous la forme d'un agglomérat (Moulherat 2001). Il est possible que la toile fine, renforcée par une lisière frangée tissée à part puis cousue, ait servi à protéger les deux autres étoffes, deux sergés (Milcent, Moulherat 1999, p. 317 ; Moulherat 2001 ; Milcent 2004, p. 265). Le stamnos-ossuaire devait également bénéficier de protections supplémentaires à l'intérieur du réceptacle car il portait des restes de plantes sur sa paroi extérieure. Le coffre contenait l'ossuaire et l'amas osseux enveloppé : sur le stamnos se trouvait une toile et sur les ossements, un sergé.

Cette disposition est très semblable à celle de Mercey-sur-Saône (Haute-Saône) où l'œnochoé cinéraire avait été emballée dans du tissu et déposée dans un coffre en bois de chêne lui-même emballé dans du tissu (Corot 1901, p. 556-557). Les amas osseux emballés d'Estissac et de Gurgy bénéficiaient également de l'emballage du vase dans lequel ils avaient été déposés et sur lequel plusieurs couches sont parfois visibles. À Mardié, l'amas emballé et la ciste-ossuaire couverte d'une pièce de vannerie avaient été déposés dans un contenant en bois (Boucher de Molandon, de Beaucorps 1887, p. 103-108). L'attention portée à la fermeture des ossuaires est également illustrée par quelques cas de couvercles solidement fixés sur les embouchures. La situle C4 de Saint-Denis-de-Palin (Cher), par exemple, était fermée par une plaque de bronze fixée par des rivets (Favière *et al.* 1964).

Plus au nord, à Gladbach (Allemagne), un élément en fer semblable à une pièce d'assemblage d'un coffre en bois a été découvert à proximité de l'ossuaire, qu'il pourrait avoir contenu (Kimmig 1962, p. 38). À Altrier (Luxembourg), l'amas osseux emballé dans du tissu avait ensuite été déposé dans un stamnos de bronze couvert de tissu et peut-être de cuir (Thill 1987, p. 251-254).



En Grèce, à Athènes, certains amas osseux ont été particulièrement couverts ; celui de la tombe HTR 73 du cimetière du Céramique a été emballé dans du tissu, déposé dans un chaudron de bronze emballé également puis déposé dans un bourrage végétal contenu dans un coffre en bois (Guggisberg 2008, n. 23). L'ensemble a ensuite été disposé dans un sarcophage en poros couvert par trois dalles. L'amas de la tombe du quartier de Melite a bénéficié d'une protection assez similaire de tissu, de bronze et de poros (*ibid.* 2008, n. 24).

Ainsi, le matériau textile est très nettement intégré aux procédés d'isolement des restes des défunts à l'intérieur de la tombe. La présence de tissu pour emballer, d'une part, l'amas osseux et, d'autre part, le vase ossuaire et/ou son réceptacle, est attestée dès les premières occurrences de dépôt de crémation en vase métallique puis de manière très étendue géographiquement et chronologiquement. Ces éléments montrent que la fermeture du vase et l'emballage soigné des ossements ont fait partie des préoccupations majeures des organisateurs des funérailles, et ce au cours d'une période dépassant largement les cadres temporels fixés pour cette étude.

## L'EMBALLAGE D'ÉLÉMENTS DE MOBILIER SÉLECTIONNÉS

La présence de fragments de tissu sur certains objets de mobilier indique que ces derniers ont été spécifiquement choisis pour être emballés individuellement. Ces objets étaient en contact étroit avec les restes contenus dans l'ossuaire ou bien déposés à l'extérieur avec le reste du mobilier funéraire. Dans le groupe de tombes à dépôt en ossuaire métallique gaulois, seule la tombe C d'Estissac a livré un objet, déposé à l'extérieur de l'ossuaire, dont la nature ne peut être déterminée et qui portait des traces de textile. Le même type de dépôt a été signalé dans la tombe de Hatten.

Dans la nécropole de Santa Lucia (Slovénie), les tombes 2151 et 3230, datées entre 550 et 525 av. J.-C. contiennent des situles accessoires enveloppées dans du textile (De Marchesetti 1893, p. 90-91 ; Boiardi 1983, p. 173-175, fig. 39-40 ; Verger 1995a, p. 91). Dans chacune de ces tombes, le *vaso-tomba*<sup>2</sup> contient les os brûlés et le mobilier funéraire ; les situles semblent les seuls objets à avoir été choisis pour être emballés.

## L'ANTHROPOMORPHISATION DU VASE OSSUAIRE

L'anthropomorphisation du vase ossuaire se manifeste par des représentations humaines (visage, membre, disposition de bijoux, identification d'un vêtement) qui ne sont probablement pas toujours détectables dans les tombes. Les ossuaires « habillés » sont attestés au moins à partir du VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. en Italie (von Eles Masi 2006 ; Gleba 2008, p. 87-88 ; Koch 2008, p. 509) et au nord des Alpes, notamment dans les communautés d'Europe orientale comme le groupe de Billendorf en Allemagne orientale et en Pologne (Nebelsick, Coblenz 1997, p. 19-20 ; Gramsch 2008, p. 347).

Entre le VI<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., l'anthropomorphisation des ossuaires métalliques et céramiques est très pratiquée dans les

nécropoles de la péninsule Italique. Les armes et les casques placés en position dite fonctionnelle sur les vases sont, ainsi que les bijoux et les tissus, des éléments fréquemment utilisés pour donner une forme humaine à l'ensemble (Haynes 2000, chap. 2 ; von Eles dir. 2002, p. 22 ; Bonghi Jovino 2006 ; Gleba, Turfa 2007, p. 38-39 ; Gleba 2014). En effet, couvrir le vase d'un vêtement est une des manières les plus simples de simuler un habillage. Les éléments de mobilier comme les tables, les trônes et les chaises devant ou sur lesquels sont disposés les ossuaires renforcent encore la mise en scène (Bonfante 1975, p. 106). Les données microstratigraphiques fournies par l'analyse des surfaces métalliques indiquant la présence de textiles ne permettent pas toujours de déduire une volonté d'« habiller » le récipient, mais la présence de bijoux sur ce dernier et sur son couvercle vont dans le sens d'un habillage complété par des objets de parure.

En Europe centrale et septentrionale, les vases anthropomorphes sont rarement utilisés comme ossuaires (Rebay-Salisbury 2016, p. 86-87). Dans le monde hallstattien, ils sont rares et semblent relever d'une autre logique (ajout de jambes ou de bras). Dans la péninsule Italique enfin, la répartition des occurrences d'anthropomorphisation du vase ossuaire indique que cette pratique pourrait être restreinte à certains groupes sociaux, ce qui expliquerait sa moindre incidence dans des nécropoles qui ne présentent pas de strates de population appartenant aux élites (von Eles dir. 2002, p. 22 ; von Eles Masi 2006, p. 73). Certaines découvertes gauloises sont en ce sens intéressantes à rapprocher des ossuaires italiques. À Mardié, la ciste contenant l'incinération centrale du tumulus présentait une lanière de cuir enroulée sur l'anse gauche qui servait peut-être à maintenir un objet sur le « bras » de l'ossuaire. De plus, la ciste était couverte d'un chapeau conique en écorce de bouleau à décoration gravée (Reeves 2015). Comme le chapeau de Hochdorf (Allemagne), il était formé de deux feuilles de bouleau superposées, dont une est décorée d'une série de cercles concentriques aux motifs incisés, des triangles affrontés par leur pointe et des motifs inscrits dans des rectangles. À Estissac, la forme du couvercle est perdue, mais on sait qu'il était composé de bois de bouleau (Collectif 1995, p. 59-67). Ces chapeaux ne sont pas isolés dans le domaine hallstattien et, à Bologne (Italie), des modèles similaires ont probablement servi de couvercle pour les ossuaires (Biel 1987, p. 119 ; Verger 1995b, p. 139 ; Milcent 2004, p. 262). Contrairement à la position observée sur les récipients italiens, le chapeau ne coiffait pas véritablement la ciste mais la couvrait entièrement ; il symbolisait peut-être une fonction sociale ou matérialisait un type de valorisation *post-mortem*.

À Sainte-Geneviève-des-Bois, les pièces d'orfèvrerie étaient rassemblées dans une même zone de la tombe, ce qui a laissé penser aux fouilleurs qu'elles étaient fixées sur le tissu qui habillait le stamnos-ossuaire (Milcent 2004, p. 265). L'ensemble de bijoux comprend notamment deux disques, une feuille rectangulaire perforée, plusieurs perles, trois cabochons trilobés et un petit bouton cranté. Par comparaison avec les riches sépultures de guerriers de La Tène A, ce bouton a été interprété comme un ornement d'attache de vêtement : le vase aurait ainsi pu être habillé.

L'ossuaire d'Altrier (Luxembourg), contemporain du groupe de tombes à dépôt de crémation en vase métallique gauloises, présente des éléments indiquant une possible anthropo-

2. Système d'inhumation faisant du vase le contenant du mobilier de la tombe.

morphisation : le stannos étrusque était couvert d'un tissu de laine, peut-être maintenu en place par la fibule découverte au pied du récipient ; il « portait au côté » une épée, dans son fourreau en fer, fixée par une lanière de cuir sur l'une des attaches d'anse (Thill 1987, p. 251-254) (fig. 11).

Dans le monde grec, certains vases ossuaires portent des marques d'anthropomorphisation dont la nature est différente de ce qui est observable en Europe occidentale : des couronnes sont par exemple attestées dans la nécropole de Kertch (Ukraine) (Zannoni 1876, p. 229 ; Diehl 1964, p. 163), interprétées comme le marqueur du nouveau statut de héros pour le défunt qui sort victorieux de la mort.

## LE DÉPÔT DE RUBANS OU DE BANDES TISSÉES SUR L'OSSUAIRE

La disposition de plusieurs fragments suggère que les tissus ont été en contact avec certaines parties seulement du vase ossuaire : quelques récipients, tous des <sup>v</sup> et <sup>iv</sup> s. av. J.-C., présentent des tissus disposés en bande.

À Bouranton, les fragments de l'un des tissus ont été observés sur la paroi externe du chaudron sous forme de bandelettes de 7 cm de côté environ (archives personnelles C. Moulherat). Ces bandelettes se chevauchent parfois, ce qui indique plusieurs épaisseurs ou plusieurs tours d'un même tissu. À Sessenheim (Bas-Rhin), la disposition des fragments sur l'œnochoé cinéraire suggère que le tissu était placé de manière à « embrasser » l'œnochoé (étude E. Desplanques). Par ailleurs, des motifs évoquant le dépôt de rubans sur des vases ont été observés sur les pots de terre cuite de type Alb-Hegau, un style répandu dans le sud-ouest de l'Allemagne, notamment entre le début et le milieu de la période hallstattienne (Huth, Kondziella 2017, p. 152). Certains motifs agencés en guirlandes qui pendent sur les épaules des récipients pourraient ainsi restituer l'image d'un dépôt de tissu (Baitinger, Pinsker 2002 ; Huth, Kondziella 2017, p. 153).

La disposition de ces fragments sur l'ossuaire métallique est très rare, les seules comparaisons disponibles se situent en Grèce : à Ellinikon, une bande de tissu était disposée autour de l'hydrie (Moulherat, Spantidaki 2012). Le chaudron de la tombe HTR 73 du Céramique d'Athènes (430-400 av. J.-C.) portait plusieurs rubans de lin teints de pourpre (Hundt 1969 ; Kurtz, Boardman 1985, p. 120-121, fig. 31 ; Margariti *et al.* 2010 ; Moulherat, Spantidaki 2012). Les seules traces textiles présentes sur le lèbès de Glyphada se trouvaient sur les anses, ce qui suggère un emballage sélectif (Michon 1899, p. 46-48 ; Zambon 2006, p. 58).

La disposition de rubans ou de bandes de tissu n'a pas été observée à l'extérieur de ces deux zones géographiques. Ces liens ne sont pas surprenants : la présence de mobilier grec de facture exceptionnelle dans les célèbres tombes de Hochdorf et de Vix (Côte-d'Or) ainsi que dans celles de Inzigkofen-Vilsingen, Klein Aspergle (Allemagne) et de Grächwill (Suisse), confirme le fait que de forts liens ont dû exister entre ces régions et la Grèce (Mohen *et al.* 1988, p. 12). Une centaine d'années plus tard, les œnochoés étrusques ont été retrouvées en nombre important – on peut notamment citer les exemples de Mercey-sur-Saône et de la Gorge-Meillet (Marne). En Grèce, l'iconographie et la littérature indiquent un usage fréquent des rubans en contexte

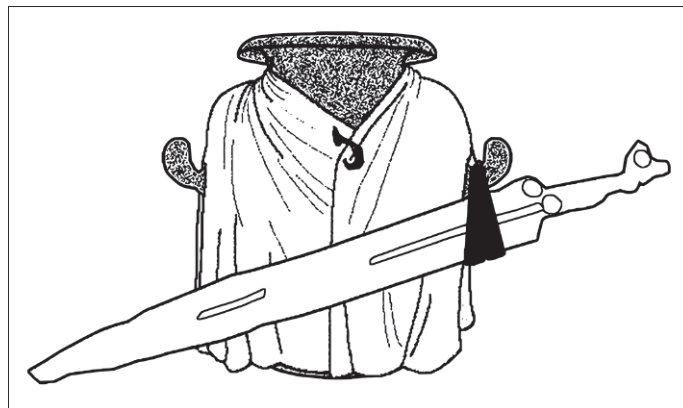


Fig. 11 – Proposition de reconstitution de la mise en scène du stannos-ossuaire d'Altrier (Luxembourg). Certains fragments présentaient des décors au soumak ainsi que des traces de teintures rouges et bleues (DAO/dessin : E. Desplanques).

funéraire. Plutarque mentionne notamment leur disposition sur l'ossuaire de Philopoemen : il était couvert « de tant de bandelettes et de couronnes, qu'on pouvait à peine l'apercevoir » (*Vie de Philopoemen*, XXXII, 21, 22). De nombreuses stèles montrent la présence de ces rubans (*tainiai*) autour de vases, de stèles, d'arbres ou du défunt lui-même (Kurt 1975). En Gaule, La fonction d'emballage de certaines pièces de mobilier est bien attestée de manière antérieure à l'apparition des ossuaires métalliques, comme cela sera mentionné par la suite.

Les gestes qui précèdent le dépôt des textiles découlent d'un rituel bien réglé et non de pratiques aléatoires. La nature des récipients utilisés diffère mais les usages textiles sont relativement homogènes et cohérents, bien que des variations soient identifiables dans chaque tombe. Les dispositions textiles identifiées en Gaule semblent avoir été transmises comme un élément du rituel funéraire, car elles sont observées sur des occurrences d'ossuaire métallique très anciennes. Ces gestes sont peut-être le résultat de transmissions ou d'apprentissages particuliers à l'échelle locale. Ils peuvent aussi résulter de transpositions, d'une société à une autre, d'usages et de choix sociaux, intellectuels et culturels : les méthodes d'application du textile sur l'objet suggèrent des différences sémantiques entre le drapé simple, l'emballage multiple, l'imitation d'un vêtement porté ou le dépôt de bandes étroites. Ces dispositions peuvent être combinées sur un même récipient, ce qui implique une grande quantité de pièces de tissu dans les tombes. On les retrouve parfois en lien avec des ossuaires céramiques ou des éléments de mobilier d'inhumation.

Certaines dispositions, comme le dépôt de rubans ou l'anthropomorphisation du vase ossuaire, pourraient relever de contacts privilégiés ou d'affinités idéologiques entre certains groupes de population. Les populations n'empruntaient aux rites étrangers que les éléments compatibles avec les idéologies locales : la notion d'emprunt sélectif suggère des conceptions partagées à l'échelle européenne. La réalisation de gestes similaires au sein de communautés d'individus indique la reconnaissance d'un même langage symbolique, du partage d'un système de communication et de compréhension ainsi que d'une mémoire collective dont les mécanismes étaient bien enracinés et fonctionnels. Le choix de certains signes par rapport à d'autres parmi le même lexique symbolique s'explique



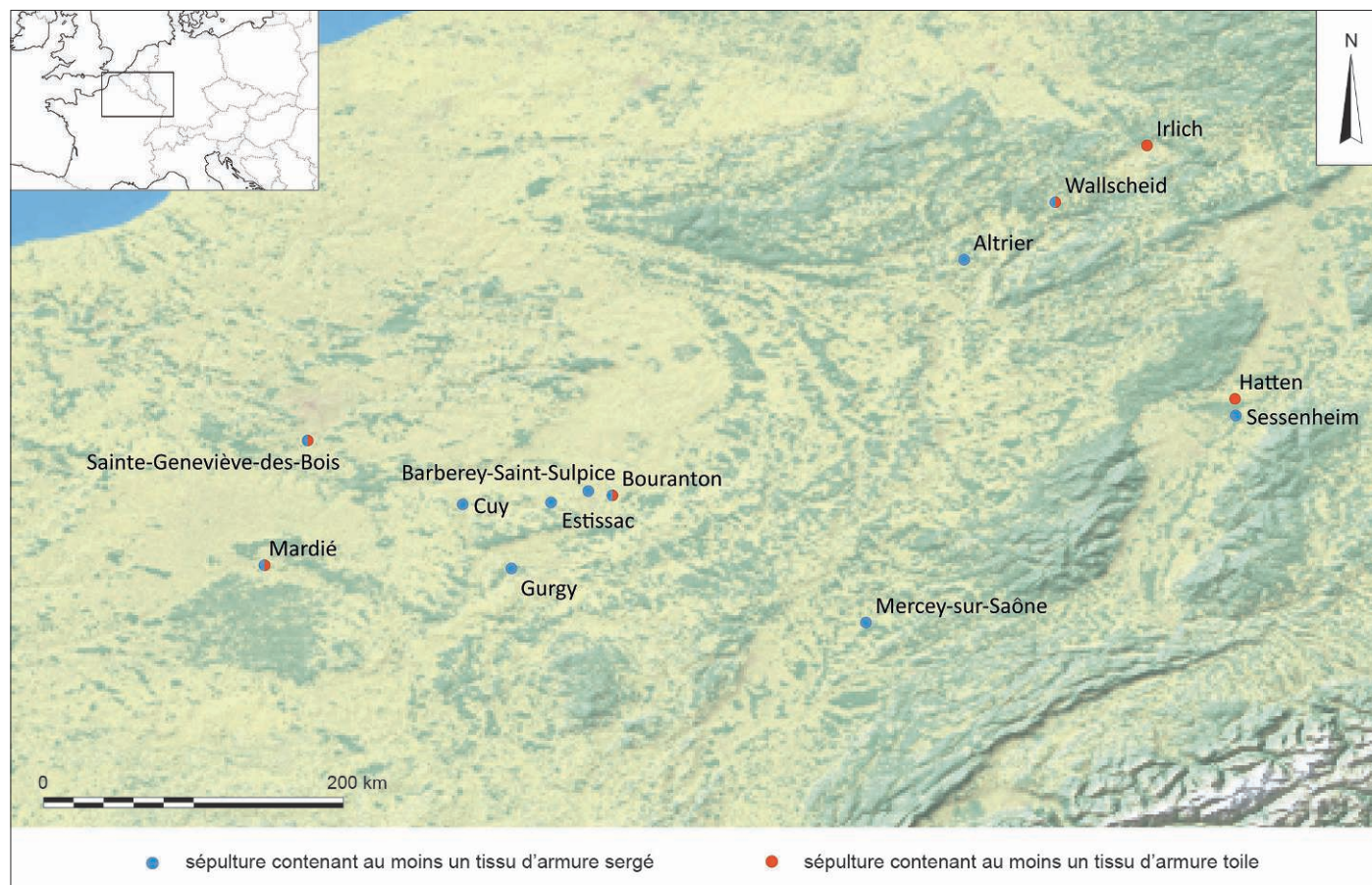


Fig. 12 – Carte de répartition des tissus de type toile ou sergé découverts en lien avec des dépôts de crémation en vase métallique en Europe entre la fin du VI<sup>e</sup> s. et le V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (DAO : E. Desplanques).

à deux raisons : le choix personnel, difficilement explicite pour les archéologues, et les choix de la communauté qui organise les funérailles. Les signes choisis sont identifiés comme les plus aptes à traduire les tendances profondes du comportement collectif (Ariès 1977, p. 100).

Les usages des tissus dans les sépultures conduisent à identifier des « codes de conduites partagés » que Justin Jennings considère comme l'une des caractéristiques du comportement globalisé (2017, p. 12-14). La globalisation est définie comme un système de connectivité complexe, créé par un réseau dense d'interactions et d'interdépendance entre des individus reliés par des liens personnels, par la circulation de biens matériels et d'idées. Pour être qualifiées de globalisées, les sociétés connectées entre elles doivent également avoir une conscience et une conceptualisation culturelle de l'autre, du « non local », et des échanges effectués avec des individus ou des communautés éloignés (van der Vaart-Verschoof, Schumann 2017, p. 12). Cette proximité intellectuelle et religieuse, perceptible par le phénomène funéraire, ne permet évidemment pas d'affirmer des significations identiques pour chaque groupe de population. Si l'éventualité d'une simple copie du rite sans affinités religieuses et idéologiques communes est possible, il semble plus probable que des phénomènes d'hybridation et d'« interculturel » aient existé, ainsi que des transformations réciproques au contact des cultures voisines ou éloignées.

## TISSUS SÉLECTIONNÉS POUR LES TOMBES

Lorsqu'elles sont disponibles, les données techniques permettent de qualifier et de quantifier les restes des pièces textiles. Il est fort probable que la matérialité du tissu, c'est-à-dire l'ensemble de ses caractéristiques tactiles et visuelles, ses valeurs techniques et marchandes ainsi que l'histoire liée à l'objet aient joué un rôle important dans le choix des pièces utilisées.

La quantité et la récurrence des fragments textiles suggèrent le fait que ce matériau était choisi et disposé attentivement selon des critères bien déterminés en lien avec le dispositif funéraire. Les données techniques collectées illustrent des caractéristiques communes, notamment la qualité souvent remarquable des tissus sélectionnés et la cohérence des choix en fonction des productions et des traditions locales. À terme, la multiplication des données pourra permettre de préciser les critères de sélection des tissus voués à la tombe.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES TISSUS

Il est particulièrement intéressant de comparer les groupes grecs et gaulois, au regard de l'étude des textiles conservés et documentés de manière exceptionnelle. L'étude technique des fragments permet d'identifier des critères de choix à l'échelle locale, quant aux résultats de l'étude de la nature des matériaux utilisés, ils sont évocateurs des emprunts sélectifs : en effet, si



**Fig. 13** – Carte de répartition des tissus de type toile découverts en lien avec des dépôts de crémation en vase métallique dans le monde grec entre la fin du VI<sup>e</sup> s. et le V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Aucun tissu d'armure sergé n'a été identifié dans ce contexte chrono-culturel (DAO : E. Desplanques).

ces populations semblent effectuer des gestes très similaires autour des restes osseux et de leur réceptacle métallique, elles emploient des tissus dont les techniques et les matériaux sont bien intégrés dans les usages locaux.

### DES Tissus BIEN INTÉGRÉS DANS LES USAGES LOCAUX

Une première distinction est repérable sur le plan technique car différentes armures de tissage ont été utilisées : au moins deux types ont été repérés, la toile et le sergé.

La sélection technique est particulièrement évidente pour l'armure de type sergé, dont les fragments sont majoritaires parmi ceux conservés en Gaule du Centre-Est (fig. 12). Quelques fragments de toiles sont attestés en Europe occidentale, mais ils sont toujours associés dans la tombe à des sergés, à l'exception des sépultures d'Irlich et d'Hatten dans la région du Rhin moyen. Aucun sergé n'a été signalé en Grèce. En Attique, seules des armures de type toile ont été identifiées (fig. 13). Cette exclusivité dans le choix des textiles employés en relation avec la pratique du dépôt de crémation en ossuaire métallique remonte au VIII<sup>e</sup> s. et s'y prolonge jusqu'au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. L'uniformité des

types de tissage de part et d'autre de l'Europe indique l'existence probable de standards communs appliqués par les tisserands.

Une seconde distinction est repérable sur le plan des matériaux sélectionnés pour constituer le tissu. La laine est le matériau le plus utilisé en Europe occidentale, ce depuis le milieu de l'âge du Bronze. Dans les tombes à dépôt de crémation en ossuaire métallique, seules les armures de type toile sont constituées de fibres végétales : les sergés dont la nature a pu être identifiée sont exclusivement faits de laine. De même, en Grèce, les toiles de lin sont presque exclusives au V<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. : il n'existe qu'une seule exception, découverte sur le site de Kamatero (Moulherat, Spantidaki 2012).

La préférence pour certains matériaux trouve certainement pour partie son explication dans les besoins pratiques des populations : le lin possède une structure cellulosique qui favorise un séchage rapide et en fait un matériau léger à porter ; les fibres de laine sont plus aptes à conserver la chaleur dont les populations d'Europe occidentale avaient certainement besoin. Le fait que les individus utilisaient des tissus produits localement n'est cependant pas évident puisque les vases utilisés en Europe occidentale par exemple sont majoritairement importés de Méditerranée.



L'étude technique des fragments permet d'identifier des tendances en ce qui concerne les caractéristiques des tissus choisis pour la sphère funéraire : on observe une grande homogénéité des types d'armures et des matériaux utilisés. Le choix des matériaux pour produire des objets ne dépendait pas uniquement de leur disponibilité, de critères de taille ou de coût. Ils étaient investis d'une signification voire d'une symbolique probablement parfois métaphorique.

### LE TISSU, UN MATÉRIAU PARTICULIÈREMENT LIÉ À SON CRÉATEUR ET À SON PROPRIÉTAIRE

La fabrication du tissu est un processus relativement long et complexe qui mobilise de nombreux outils et ressources. Cet artisanat nécessite un apport de matière première, de l'espace pour le stockage, la préparation et le tissage des fibres, ainsi qu'un savoir-faire spécialisé. Comme les autres travaux, le tissage est pratiqué selon des modèles économiques et sociaux avec une répartition plus ou moins stricte des rôles. L'organisation de la production textile européenne, vraisemblablement majoritairement féminine et domestique, a pu jouer un rôle dans la permanence des tissus dans les tombes et justifier l'attachement matériel de la communauté à ce matériau (Barber 1994 ; Belanová-Štolcová, Grömer 2010, p. 17). En effet, le caractère domestique de la production textile crée un lien permanent entre l'artisan, l'individu porteur du tissu à l'extérieur de la sphère domestique et le groupe social auquel ils appartiennent.

Aucune source ne rend compte directement de cette importance de l'origine du textile en Gaule, mais elle est bien attestée en Grèce depuis des périodes anciennes. La poésie homérique présente notamment les tissus de Clytemnestre, de Pénélope et d'Hélène comme des objets mythiques portant « l'empreinte indélébile de la main – on peut même dire du corps – qui les a fabriqués » (Papadopoulou-Belmehdi 1994, p. 150). L'auteur explicite largement le lien existant entre la femme et le tissu puis le vêtement porté qu'elle a tissé, notamment par l'expression du « souvenir de la main de la tisserande » d'après la traduction du chant XV, 125-129 de l'*Odyssée* de Ioanna Papadopoulou-Belmehdi, ou du « monument aux mains d'Hélène » d'après la traduction de Melissa Mueller (2010, p. 1). Chez les Grecs, la femme tisserande installée au cœur de la maison exprime par son activité son appartenance à l'*oikos*<sup>3</sup>. Le métier qui crée les vêtements porteurs de cette identité est donc le pilier de l'*oikos*. Ces pièces sont ensuite en quelque sorte la vitrine des capacités des femmes de la maison.

Il est probable que, comme les vases, les pièces textiles aient été choisies en fonction de leur provenance et de leur « ascendance » : le matériau est porteur de la mémoire de son créateur, du prestige de son possesseur et il explicite les liens sociaux et affectifs entre le défunt et la communauté. La mise en scène du tissu suivrait alors la volonté ou la nécessité de lier le défunt à une ascendance particulière ou à un réseau

d'échanges. Dans ce cadre, les tissus importés ont également pu être valorisés par la mise en valeur de l'historique de l'objet.

Les fragments gaulois n'ont pas livré d'informations concernant d'éventuelles traces d'usage précédant l'inhumation, mais en Grèce, les tissus de Stamna sont datés de plus de cinquante ans avant la fermeture de la tombe (Kolonas *et al.* 2017, p. 541) et le fragment de Glyphada présentait des traces de réparations (Descamps *et al.* 2015, fig. 6). Ces éléments pourraient indiquer qu'une dimension symbolique et affective a pu être attachée à ces objets.

### LA QUALITÉ DES TISSUS DÉPOSÉS DANS LES TOMBES

Les tissus de la période hallstattienne en Europe centrale et occidentale présentent une grande diversité sur le plan technique, mais ceux découverts dans les sépultures aristocratiques figurent parmi les pièces les plus fines qui soient parvenues jusqu'à nous. Dans les sociétés préindustrielles où tout est fait à la main, le travail de transformation du matériau brut, le choix des armures, des couleurs et des motifs a une importance dans l'expression visuelle de codes sociaux. Ces éléments permettent de se « situer dans l'espace social » (Grömer 2017b, p. 227). Ils appartiennent à « l'idéologie visuelle » et établissent un lien entre les producteurs artisans, les technologies employées, les propriétaires des tissus, et enfin les observateurs et le monde matériel dans lequel ils vivent. En Gaule, la nature et la fonction originales des pièces de tissu ne sont jamais connues : il pourrait s'agir de sacs, de tissus enroulés ou de vêtements, mais aucun indice ne permet de le déterminer car les fragments sont de trop petite taille. Par ailleurs, les dimensions et l'état chimique des fragments limitent grandement les possibilités de conservation des éléments de décors.

### DES PIÈCES EXCEPTIONNELLES

La finesse des matériaux utilisés est représentative du travail accordé à la transformation de la matière première. La finesse de la laine constitutive des sergés qui emballaient le coffre en bois de Sainte-Geneviève-des-Bois est exceptionnelle : le diamètre des fibres est compris entre 15 et 20  $\mu\text{m}$  (Milcent, Moulherat 1999, p. 312). Ces fibres se distinguent en cela des exemples connus au nord des Alpes. Il se pourrait qu'elles aient été importées sous forme d'écheveau ou de produit fini, ou qu'elles soient le résultat d'une sélection dans les toisons des moutons locaux : les plus grossières auraient été systématiquement exclues par le biais du peignage. La laine utilisée pour les tissus d'Altrier est aussi relativement fine (les fibres ont un diamètre moyen de 20  $\mu\text{m}$ ). Deux fragments sont assemblés par une couture soignée. La qualité des tissus déposés sur les récipients métalliques laisse supposer qu'ils participaient au caractère prestigieux et exotique du mobilier funéraire.

Certains tissus présentent des traces de décors et montrent le soin apporté à la finition de la pièce. L'un des fragments de la tombe secondaire de Sainte-Geneviève-des-Bois présentait la juxtaposition d'une lisière avec une bordure frangée et un retour de trame régulier. Ces deux ajouts décoratifs se démarquent par la finesse et la complexité de la technique de réalisation.

3. D'après Aurélie Damet, le terme « *oikos* » renvoie de manière neutre à la « famille » ou au « groupe familial restreint » ainsi qu'à la « maison » ou la « maisonnée » et au « patrimoine » (2019, p. 31, chap. 2).

La finesse de la bordure et le mode de fixation (couture) laissent penser que ces éléments n'ont pas eu de fonction pratique de maintien, mais ont été adjoints dans un but esthétique.

Enfin, la couleur est également un élément caractéristique d'un apport économique et symbolique au tissu. Des teintes rouges et bleues ont été repérées dans les tombes de Sainte-Geneviève-des-Bois, d'Altrier et d'Estissac (tombe C). Les sergés 2/2 et 2/1 de Sainte-Geneviève-des-Bois présentent des traces de couleur rouge et des motifs de losanges réalisés avec des fibres teintées en bleu et en rouge. Les motifs du sergé 2/1 de cette tombe sont obtenus grâce à la technique très rarement observée de la liure double (Milcent, Moulherat 1999, p. 314), utilisée pour permettre le passage d'une couleur à un endroit choisi ; elle est donc particulièrement liée à la réalisation de motifs de différentes couleurs. Les fils utilisés pour le sergé 2/2 sont d'apparence bleu-vert et rouge. Les motifs de Sainte-Geneviève-des-Bois et d'Estissac sont très similaires à la fois par les couleurs et le résultat obtenu. Si certains décors avaient une fonction signalétique importante, d'autres ont pu être plus discrets voire uniquement visibles de très près. C'est le cas des décors créés grâce aux variations de la torsion des fils. La finesse des décors laisse penser que certains détails n'étaient pas visibles aux yeux de tous et pouvaient avoir une valeur symbolique.

Les analyses chromatographiques indiquent que le bleu a été obtenu à l'aide du pastel (*Isatis tinctoria*), une plante crucifère largement répandue en Europe. Comme à Altrier, le rouge vient du kermès (*Kermès vermilio*), un insecte connu dans l'ensemble du bassin méditerranéen (Hofmann de Keijzer 2005, p. 65). Les caractéristiques techniques des sergés et de la toile de la sépulture ne trouvent pas de comparaison au nord des Alpes : ces étoffes de grande qualité ont vraisemblablement été importées de Méditerranée. Il est très difficile d'identifier à quel stade intervenait l'importation : il est possible que le colorant ou les techniques de coloration, les écheveaux de fils teints ou les pièces de tissu fini aient circulé, tout comme il est possible que les artisans qui fournissaient les réseaux gaulois aient adapté leur production aux exigences techniques de leurs commanditaires. Certaines plantes tinctoriales ont cependant pu être cultivées ou cueillies sur place. Pline l'Ancien rapporte que les Gaulois transalpins obtenaient la couleur rouge avec des herbes qu'ils récoltaient comme des céréales sur la terre ferme (*Histoire naturelle*, XXII, 3). Ces teintures étaient cependant moins durables que la pourpre puisque les Gaulois les accusaient de déteindre à l'usage.

La couleur a pu signaler des usages, des statuts ou des fonctions spécifiques pour certaines pièces : l'exemple unique de Maroussi (Grèce) (Carroll, Wild dir. 2012 ; Moulherat, Spantidaki 2012) soulève la question de la symbolique des couleurs et de leur relation avec les objets du complexe funéraire (os/vase ossuaire). Le chaudron cinéraire renferme trois types de textiles différents. Le reste de son contenu n'est pas renseigné, mais les analyses techniques effectuées sur les fragments révèlent des textiles de très haute qualité qui étaient en contact les uns avec les autres. Ils ne semblent pas avoir été superposés en épaisseurs protectrices autour de l'amas osseux. Il est possible qu'un seul tissu ait été constitué de plusieurs pièces : une fois les ossements emballés, elles auraient été en contact de manière aléatoire ou délibérément choisie. On peut aussi penser qu'il y avait plusieurs sacs différents. Cette hypothèse

est soutenue par le fait qu'un seul des trois tissus était teint en porphyre. La couleur ayant une symbolique très importante, il est possible que cette poche ait contenu des restes particuliers. Il n'est malheureusement pas possible de déterminer quelle a été la disposition exacte des pièces de tissu les unes par rapport aux autres.

Les études techniques prouvent ainsi la quantité et la qualité du travail investi dans la production de certaines pièces de tissu. En extrapolant à partir des textes grecs, il est facile d'imaginer que les textiles gaulois étaient choisis parmi les plus beaux disponibles. Les étoffes précieuses sont les signes extérieurs d'une richesse matérielle. Par ailleurs, la quantité de tissu a une raison sociale. Les grandes pièces requièrent des matériaux de base abondants et parfois coûteux pour être produites. Étant donné la quantité de matière et le temps de travail nécessaire, la profusion signale la richesse.

Les textiles déposés dans les tombes sont des biens de valeur qui dépendent des connaissances, des compétences et des codes visuels sociaux. Leur très belle qualité renseigne en tous cas l'apparition d'artisans hautement spécialisés, au service d'une clientèle aristocratique qui se distingue par la possession d'objets exceptionnels. Des couleurs ou des motifs spécifiques pourraient avoir été utilisés pour exprimer les relations existantes entre les groupes et entre les hiérarchies ou pour donner des représentations particulières dans le contexte funéraire.

## UNE DISPOSITION DES TEXTILES EN FONCTION DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ?

Le choix de la disposition des tissus autour des objets et des défunts a pu relever de plusieurs logiques. En Gaule, la forme des récipients utilisés ne semble pas avoir été un critère de choix des types de disposition, mais il est probable que la nature du tissu ainsi que ses propriétés techniques intrinsèques aient été prises en compte dans la mise en scène. Le recouvrement des tissus grossiers par les tissus les plus fins et les plus précieux pourrait avoir été dicté par des nécessités de démonstration sociale et visuelle : la logique aurait alors été similaire à celle observée à Hochdorf où certains objets avaient été dorés. Le dépôt des tissus les plus fins au plus proche du corps pourrait évoquer un lien particulier entre le corps et le matériau tissé comme cela a été démontré pour d'autres populations, notamment en Égypte (Riggs 2014). Dans le monde grec, les exemples de Stamna et de Nikaia (archives personnelles Christina Margariti) semblent indiquer que les tissus les plus fins étaient en contact avec les ossements tandis que les plus grossiers étaient situés vers l'extérieur.

Pour les vases ossuaires métalliques gaulois, il est difficile d'identifier un choix de disposition selon la finesse des tissus. Seuls les ensembles de Sainte-Geneviève-des-Bois, Estissac et Creney (Aube) ont livré des informations à ce sujet.

Dans le premier, les ossements étaient emballés dans un sergé plus grossier que ceux utilisés pour couvrir le réceptacle du stamnos. Les tissus les plus fins étaient visibles par les participants aux funérailles. Au contraire, à Creney, l'un des fragments métalliques semble indiquer que s'ils appartiennent bien à un ossuaire, le tissu le plus fin (un sergé 2/2) aurait été en contact avec les os tandis que le tissu plus grossier (une toile) aurait servi à emballer le vase.



Enfin, dans les vases de la tombe 2 de Sainte-Geneviève-des-Bois et d'Estissac, une pièce de tissu en contenait une seconde dont la finesse était équivalente (sergé 2/1 dans le sergé 2/2 à Estissac ; sergés disposés en plusieurs couches à Sainte-Geneviève-des-Bois).

Ces ensembles permettent de soulever des pistes de réflexion et de susciter l'intérêt des archéologues pour le relevé de la disposition originelle au cours de la fouille et la préservation des fragments textiles. Ces recherches nécessitent des relevés systématiques et des analyses précises afin de définir des critères de disposition.

## LES INTERPRÉTATIONS ANTHROPOLOGIQUES SONT-ELLES POSSIBLES ?

La mort est l'occasion d'une construction de l'autre, devenu dangereux sinon énigmatique : elle est l'occasion de discours, de gestes et d'une mise en scène spécifiques dont l'identification permet des pistes d'interprétation en matière de compréhension et de représentation de ce phénomène naturel. La mise en scène rituelle de l'ultime relation entre les survivants et le défunt acquiert un sens qui dépasse largement la matérialité de l'acte et suscite chez les participants « une émotion dont l'intensité est la condition même de l'efficacité du rite » (Thomas 1985, p. 12). Les tombes sont des espaces dans lesquels des systèmes de signes sont adoptés pour créer des représentations spécifiques. Le rôle sensoriel du textile paraît évident : les formes, les couleurs, les textures, les drapés et les éventuels produits parfumés sont autant d'éléments d'un système de communication visuel, auditif, tactile et olfactif. Par ailleurs, le rite est construit à partir d'un système structuré de formes et de symboles culturellement défini et accessible uniquement aux acteurs concernés. L'adhésion de ces derniers à la symbolique sous-jacente est nécessaire à l'efficacité de la fonction thérapeutique des gestes effectués au cours du rituel. L'appréhension d'une même mise en scène a pu être différente selon les aires géographiques et les périodes, à l'intérieur d'un même groupe social voire entre deux individus participant aux mêmes funérailles.

Plutarque évoque le déplacement de l'ossuaire et du cortège dans les villes et notamment le rôle tactile du textile au cours des funérailles : les habitants qui se trouvaient là venaient toucher le récipient couvert avec empressement et se joignaient ensuite à la foule (*Vie de Philopoemen*, XXXIII). Par ailleurs, bien que l'archéologie ne permette que rarement la restitution immédiate des couleurs, les textiles, les végétaux et les métaux disposés dans la tombe constituent des assemblages visuels probablement très étudiés où la couleur avait un rôle très important. En plus des couleurs portées par le textile, les propriétés de réflexion de la lumière des objets métalliques ont probablement joué. Si aujourd'hui les vases ont perdu leurs couleurs éclatantes, il faut imaginer qu'elles allaient du rouge au blanc en passant par les jaunes et les bruns en fonction des compositions des alliages, des patines et de la lumière (Bourgarit 2003). La couleur a une fonction signalétique, idéologique et sociale qui s'adresse aux mémoires individuelles et collectives ; elle a aussi une vocation d'instruction. Ceci semble particulièrement valable en contexte funéraire : les couleurs expriment et encodent les croyances

religieuses partagées par les participants aux funérailles et permettent l'identification du statut social et peut-être de la personnalité du défunt (Zeitlin 1994, p. 153 ; Cole 2003, p. 193-217). Enfin, l'intégration du textile dans un rituel impliquant l'usage de liquides de type vin, huile, hydromel et eau lui conférait probablement des propriétés olfactives.

## DES HABITUDES DE PROTECTION MATÉRIELLE ET PRATIQUE

La protection des objets a sans doute eu une raison d'être de nature pratique, comme la préservation des restes osseux du contact avec le métal ou la nécessité d'emballer les objets métalliques pour ralentir ou éviter la corrosion.

### LA PROTECTION DES RESTES OSSEUX

La disposition de tissu autour du corps brûlé n'est pas une nouveauté du point de vue des manipulations funéraires, car de nombreux exemples attestent des gestes d'emballage en contexte de crémation et d'inhumation en Europe. Les amas osseux, derniers restes physiques du défunt, sont traités de la même façon que le corps entier. Leur emballage est attesté de manière très ancienne, notamment dans le monde grec avec les récipients de Stamna (Kolonas *et al.* 2017, p. 534) et de Lefkandi (Sackett, Carrington-Smith 1980) et en Europe septentrionale avec les récipients d'Hallarum (Suède) (Sprockhoff, Höckmann 1979, p. 57-58) et de Gevelinghausen (Allemagne) (Jockenhövel 1974). Cet usage ancien et très répandu est également connu dans les inhumations d'Europe occidentale, notamment par la tombe de Hochdorf (Suisse) où le défunt inhumé avait été emballé dans plusieurs couches de tissu (Banck-Burgess *et al.* 1999, p. 140). Dans le tumulus II de la nécropole de Gaisheim (Allemagne) (Kreis Amberg-Sulzbach), le corps du défunt était couvert d'une toile dont de nombreux fragments ont été préservés (Banck-Burgess *et al.* 1999, p. 206) ; la même pratique a été observée dans la tombe du Glauberg (Allemagne) (van der Vaart-Verschoof, Schumann 2017, p. 21), dans les tombes 1 et 2 du tumulus XI de Soufflenheim-Obernattwald (Haut-Rhin) et la tombe 1 de Briedeler Heck (Kreis Zell/Moselle, Allemagne) (Kimmig 1962, p. 32, 2, pl. 19,1 ; Médard, Roth-Zehner 2014). L'amas osseux de la tombe de Klein Aspergle (Kreis Ludwigsburg) avait été couvert ou emballé d'un tissu doré (Banck-Burgess *et al.* 1999, p. 210-211). Dans les vases gaulois et plus généralement à échelle européenne, les amas osseux semblent traités de la même manière que les corps inhumés.

À l'intérieur des récipients, il n'est pas exclu que le tissu ait eu le rôle de rembourrage pour caler les ossements et les protéger d'éventuels bris supplémentaires ou mouvements lors des déplacements du contenant cinéraire. En effet, certaines occurrences montrent que la collecte et le tri des ossements ont été soignés et que la position du mobilier funéraire a pu faire l'objet d'une attention particulière. À Glyphada, un lèbès cinéraire renfermait des os brûlés, des vases, des tablettes de cire et des textiles. Le textile semble avoir servi à caler l'ensemble du mobilier : il était roulé serré de manière à occuper le vide laissé entre le mobilier et le haut de la paroi interne du vase (Descamps *et al.* 2015).

Quels que soient leur forme et leur état, les restes des défunts font l'objet de soins très importants. La multiplication des couches de matériaux autour des restes laisse supposer une raison qui dépasse le simple aspect pratique de protection matérielle. Les restes du corps brûlé, substitués aux liquides antérieurement contenus dans les récipients cinéraires, occupent un statut particulier au sein du dispositif funéraire qui ouvre la réflexion autour de l'aspect symbolique de la mise en relation du corps et du tissu.

## LA PROTECTION DES MOBILIERS PRÉCIEUX

Les récipients métalliques trouvés en Gaule ont été transportés dans des conditions dont nous ne savons rien, sur de longs trajets entre les ateliers de production et les différents propriétaires. À cette occasion, les objets étaient certainement emballés pour éviter les chocs et les bris. Les matériaux à disposition des populations anciennes étaient bien moins nombreux qu'aujourd'hui et le tissu a sans doute été l'un des moyens les plus sûrs et les plus commodes de protéger le mobilier. Les objets précieux pourraient avoir été transportés, conservés et emballés dans des textiles de valeur égale : leur dépôt définitif dans la tombe aurait pu entraîner celui de leur emballage, de même que les épées dans leur fourreau ou les couteaux dans leur étui de cuir.

Les dépôts de tissus, de paille, de fibres tressées, de fourrure ou de bois ont eux aussi pu avoir un rôle de rembourrage pour caler les vases dans la tombe. La situle de la tombe 98 du tertre 12 de Horath (Allemagne) n'était pas emballée mais soigneusement disposée sur un matelas végétal composé de plantes variées : rameaux de chêne et de pin, mousse, tiges de labiacées et de solanacées (Mahr, Miron 1980, p. 82, pl. 39 ; Reifarth *et al.* 2017, p. 143). À Bell (Allemagne), le matelas était constitué d'écorce (Kimmig 1962, p. 94, pl. 19, 2). D'autres récipients que les situles ont fait l'objet de ces soins comme la coupe en bronze du tumulus du Monceau-Laurent à Magny-Lambert (Côte-d'Or), les coupes à rebord perlé du tumulus de Wolfeg de Buchheim (Allemagne) et la cruche à bec de Worms-Herrnsheim (Allemagne) (Haffner 1992, p. 38, fig. 13a-2 ; Banck-Burgess *et al.* 1999, p. 200-213). Les tombes 1 et 2 du Glauberg ont respectivement livré une *Schnabelkanne* et une *Röhrenkanne* enveloppées. L'emballage du premier vase était constitué de textiles enroulés plusieurs fois autour du récipient tandis que celui du second était constitué de fourrure maintenue par des bandes de cuir (Herrmann 2002, p. 100 ; Augstein 2018, p. 82).

Les armes ont également fait l'objet de soins particuliers. Au nord des Alpes, les premières traces de leur mise en relation avec le tissu apparaissent au IX<sup>e</sup> s. Ces usages se perpétuent jusqu'à devenir très répandus après le VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans les tombes à char hallstattiennes et les tombes à épée du début de La Tène (Trefný 2019, p. 521-522). L'acte d'enrouler une bande étroite de tissu d'entre 5 et 10 cm de largeur autour de la lame est considéré comme une variation des pratiques antérieures. Dans ces tombes, il est possible de reconnaître deux fonctions principales au tissu : l'emballage des fourreaux et l'emballage des lames d'épées. S'il est difficile de faire la distinction entre emballage rituel et simple protection de l'arme, cette pratique est très étendue et indissociable des rites funéraires aristocratiques du premier âge du Fer (Moulherat 2001 ; Milcent 2017, p. 94).

Plusieurs propositions ont été faites concernant l'emballage des objets à visée pratique (Grömer 2017a, p. 90). Anton Kern suggère que l'emballage des épées pourrait avoir été motivé par la volonté de les protéger des dégradations provoquées par la rouille grâce à des bandes de tissus trempées d'huile (Kern 2005, p. 8). Dans plusieurs tombes de Gaule d'entre 850 et 650 av. J.-C., il semble que seules les lames des épées aient été ainsi enveloppées et protégées.

De la même manière, les tissus disposés sur les roues du char de Hochdorf pourraient avoir joué un rôle dans la lubrification et le graissage des roues pour éviter la chauffe avec l'axe : ils auraient été déposés avec le char rendu inutilisable lors de l'inhumation. Le tissu aurait été utilisé pour maintenir en place le lubrifiant. Par ailleurs, l'entretien des statues en bronze, régulièrement lavées et traitées avec de l'huile pour les protéger de la corrosion, est documenté par les sources anciennes (Brinkmann *et al.* 2004, p. 218).

## LE TEXTILE : UN MATÉRIAU IMPLIQUÉ DANS LA MISE EN SCÈNE DES PRATIQUES FUNÉRAIRES

La pratique funéraire étudiée est en application sur une période d'environ mille ans. Pourtant, on constate une grande permanence des usages textiles et de leur rôle majeur au cours des cérémonies permettant de faire face à la mort, ce qui suggère de fortes significations à échelle européenne.

La récurrence de l'emballage et de la couverture des objets ainsi que la multiplication des couches textiles et la précision apportée à certains dépôts ne peuvent s'expliquer uniquement par des raisons pratiques. Massimo Leone parle de l'emballage comme de l'une des façons les plus efficaces de représenter la transcendance (2014, S49). Par les effets de ce geste, les vivants intuitionnent la potentialité d'un au-delà caché et hors de portée : l'emballage est un signe qui présente quelque chose tout en le cachant. Ce geste provoque une dynamique transcendante de la cognition, de l'émotion et de l'imagination.

Certains textiles étaient visibles lors des funérailles et de la fermeture de la tombe, d'autres étaient dissimulés dès le placement des cendres du défunt dans leur réceptacle, ce qui suggère des sémantiques différentes. À l'extérieur de l'ossuaire, le tissu est le support visuel de symboliques potentiellement multiples et paradoxales : l'emballage valorise le mobilier en soulignant sa présence tout en le dissimulant et en assurant sa destruction pour les vivants. Par son action, le tissu protège le défunt mais aussi les vivants au sens où il matérialise la limite entre deux mondes bien distincts.

## UNE ATTENTION PARTICULIÈRE ATTRIBUÉE À LA COUVERTURE DES SURFACES MÉTALLIQUES

Certains tissus disposés sur les armes montrent le soin et la précision apportés au dépôt textile. Comme cela a été indiqué, certains récipients étaient soigneusement emballés et devaient être rendus complètement invisibles des participants aux funérailles. À Bastheim (Allemagne) par exemple, une épée emballée dans une bande de tissu a été découverte près d'un ossuaire : le tissu a été disposé avec précision car les bords de la bande

enroulée ne se superposent pas (Hundt 1963 ; Banck-Burgess *et al.* 1999, p. 206). Dans les tumulus de la Butte à Sainte-Colombe (Côte-d'Or) et de Vix, le mobilier avait été emballé de la même manière : les bandelettes de tissu étaient serrées autour de l'objet. La superposition des fragments d'un même tissu ou de plusieurs pièces différentes est aussi l'expression d'une volonté de couvrir les surfaces métalliques. À Magny-Lambert, dans le tumulus Montceau-Laurent, l'extérieur d'une partie de l'anneau central d'une des roues du char présentait des fragments de tissus dont l'épaisseur des superpositions atteint parfois trois couches (Joffroy 1958, p. 120).

### Couvrir de tissu ou matérialiser la mort de l'individu

Dissimuler ou laisser visible ne sont pas des actions anodines : les sources littéraires anciennes soulignent le lien étroit entre la vue et la non-vue, la vie et la mort. Le voile noir et impénétrable de la nuit sert de métaphore à la mort dans l'*Illiade* (Homère, XI, 356) et cette image est utilisée par de nombreux auteurs, notamment Euripide : les morts ne voient plus la lumière (*Oreste*, 288-293 ; *Iphigénie à Aulis*, 1505-1508) et les lamentations au sujet d'êtres chers soustraits à la vue par la mort sont fréquentes (*Hélène*, 60-62, 515-518 ; *Rhésos*, 849-850). Les morts sont caractérisés par leur incapacité à voir et à être vus ; au contraire, les vivants voient la lumière (Euripide, *Hélène*, 530-531 ; *Les Phéniciennes*, 1084 ; *Oreste*, 385-386). La mort est donc décrite comme une enveloppe opaque matérielle ou nébuleuse : quelle que soit sa nature, elle aveugle le futur défunt, le rend invisible aux yeux des vivants ou le plonge dans l'obscurité (Vernant 1985).

En contexte funéraire, les tissus semblent intervenir dans une mise en scène de la dialectique représentation/dissimulation. Le tissu déposé sur les objets pourrait avoir fait partie de l'annonce et du processus d'acceptation du décès. Dans les sources médiévales irlandaises, la mort est pensée comme un brouillard ou un nuage épais. Le brouillard est une forme adaptée pour représenter un changement d'état puisqu'il est lui-même constitué d'une matière intermédiaire entre l'air et l'eau. Il se situe entre la réalité visible et la matière insaisissable. « Le brouillard n'est pas un élément naturel autonome. Il est un moyen usuel, utilisé par les druides ou les gens de l'autre monde [...] pour paralyser les mouvements des humains et les empêcher de se déplacer » (Guyonvarc'h, Le Roux 1986, p. 171). Comme dans les textes grecs, la mort est sombre voire noire : le brouillard sinistre présent avant l'attaque de Conchobar dans la *Courtise de Ferb* précède la venue d'un « jeune homme [qui] distribuera le noir de la mort » (*Irish Texts*, III, p. 474-476). Dans un autre passage, les « brumes et les nuées mortelles » autour de la tête de Conan « forment un voile obscur » (Onians 1999, p. 500, n. 41).

L'invisibilité des défunts aux yeux des vivants tient à deux possibilités en lien avec la nature de la couverture par la mort : soit elle les cache aux yeux des vivants par une épaisseur visible, un brouillard ou du tissu, soit elle est elle-même invisible et l'ensemble couverture-défunt n'est pas perceptible par la vue. Les actions de la mort sont décrites comme un enveloppement, un voile qui couvre l'homme, tombe sur ses yeux et l'empêche de voir. La privation de la vue et la frontière constituée par l'emballage de la mort impliquent un retranchement du défunt

dans un autre monde. Les regards des êtres peuplant les mondes des morts et celui des vivants ne s'échangent pas : les morts sont perdus de vue par les vivants et les vivants semblent ne pas être vus par les morts. Ces descriptions soulignent le défi que la mort pose à l'observation en thématissant le rôle de la vision, en soulignant notamment les façons dont la mort influe sur nos sens. La mise en scène en contexte funéraire coordonne et focalise la vision en tant qu'expérience collective. Elle permet l'exploration des limites de la vue en tant qu'expérience individuelle et définit les limites de la représentation en termes de vision et de privation (Tanner 2016, p. 122).

Disposé sur les éléments du mobilier funéraire, le tissu entraîne la rupture du canal de communication visuelle entre les participants aux funérailles et le défunt comme avec les objets voués à la tombe. La couverture ou l'emballage expriment l'irréversibilité de la mort du défunt et l'impossibilité d'utiliser les objets du mobilier funéraire (Augstein 2018, p. 82). La vue du spectateur est dirigée vers l'extérieur, vers les autres vivants, tandis que le défunt est cantonné derrière la limite tissée. Le spectateur des funérailles possède une vision littérale et métaphorique puisqu'en voyant effectivement l'action de la mort, il l'appréhende, la connaît et la maîtrise. De l'autre côté du tissu, le défunt est aveugle et ne peut plus avoir accès à ce monde, il est prisonnier physiquement et visuellement dans l'au-delà.

### Couvrir les objets pour les signaler comme des pièces exceptionnelles

En Gaule et plus largement en Europe, les objets choisis pour être emballés dans les inhumations dites princières avaient des significations sociales et symboliques fortes. La souplesse intrinsèque du matériau textile implique que le tissu cache, mais aussi révèle et souligne la présence de l'objet qu'il couvre. Le fait de cacher n'est cependant pas la négation du visible : une image différente est mise en forme par le tissu qui couvre l'objet.

Les objets ont un véritable pouvoir d'action sur les individus, notamment grâce à leurs caractéristiques matérielles et visuelles (Garrow, Gosden 2012, p. 25). L'attention portée à la destruction ou à la dissimulation des miroirs dans le monde méditerranéen antique évoque une volonté de faire disparaître leurs propriétés réfléchissantes. Les mouvements, les déplacements et les gestes des individus présents aux funérailles, reflétés dans les objets métalliques disposés dans les tombes, ont pu donner un caractère inquiétant à ces objets et ont pu rendre nécessaire la neutralisation de pouvoirs considérés comme néfastes. Ceci expliquerait le soin apporté à leur dissimulation ou leur bris : il était nécessaire de ne pas être pris au piège de la spéculativité (De Grummond 2009). Privé de son pouvoir intrinsèque ou de celui de sa surface active car réfléchissante, l'objet ne peut plus être mal utilisé ou agir seul. Cette manipulation serait alors à associer à un geste de protection pour les vivants participant à la cérémonie.

L'emballage textile a également pu signaler les objets devenus tabous, qu'ils aient appartenu au défunt ou qu'ils aient servi au cours des funérailles : la dissimulation les indiquait alors comme extraits de la sphère d'utilisation des vivants. Johanna Banck-Burgess suggère que la dissimulation des biens funéraires retirait leurs caractéristiques visibles de symboles de pouvoir ou de richesse, mais pas le statut qui leur était associé :



l'emballage était donc une manifestation physique et visuelle de la fin des relations de pouvoir dans le monde terrestre et la reconnaissance d'un nouveau statut dans l'au-delà (Bank-Burgess *et al.* 1999, p. 126). L'emballage des objets les transférait à un niveau sémantique différent : Susanna Harris propose de l'interpréter comme une réorganisation du monde social après la mort dans les contextes des sépultures scandinaves de l'âge du Bronze (2015).

### Couvrir de tissu ou matérialiser une limite entre les mondes

L'espace, notamment funéraire, se définit du point de vue des personnes qui s'y situent : sa structuration découle des manières dont il est vécu, perçu et représenté (Lafond 2016, p. 7). Les tissus utilisés comme métaphores de l'invisible matérialisent la séparation effective entre les vivants et les morts. Chacun des groupes se situe de part et d'autre de la limite tissée : l'invisibilité induit et permet la proximité des mondes. Les mortels et les morts se côtoient sans se voir dans des espaces accessibles aux deux catégories, mais l'invisibilité attribuée à chacun son identité.

L'aspect paradoxal de cette limite tient aussi à la définition même de la notion d'interface : elle n'appartient à aucun des deux mondes qu'elle sépare, mais elle leur donne accès, en ayant une partie d'elle-même dans chacun des deux mondes. L'emballage textile crée plusieurs niveaux sur les plans spatial et symbolique en mettant en évidence une différence entre l'intérieur et l'extérieur (Santaniello 1989 ; Augstein 2018, p. 82). Déposer des tissus sur le défunt et les objets destinés à l'accompagner dans la tombe revient à matérialiser, dans l'espace funéraire investi par les vivants au moment des funérailles, les limites de l'espace réservé au défunt.

Le rituel funéraire fait partie des rites de passage qui structurent les changements d'état et exigent un temps propre pendant lequel se réalise la métamorphose, à l'issue de laquelle le mort devient un être symbolique (Thomas 1985, p. 171-172). La signalisation de la division des mondes permet, dans la crainte des morts, d'enrayer d'éventuelles actions de ces derniers et d'en contenir les débordements hypothétiques.

Les textiles sont ainsi des supports du discours manifeste qui semblent illustrer la perméabilité de certaines conceptions de la mort et du devenir du défunt tout en prenant en charge les survivants par leur mobilisation et la réglementation de la cérémonie. En plus d'être un objet de prestige facilement arboré, le tissu apparaît dans la répétition de modèles cohérents, investis par « l'imaginaire de la conviction de leur efficacité sûre » (Thomas 1985, p. 8).

L'importance du textile au sein du discours funéraire interroge également l'identité et le statut des individus à qui il était permis ou demandé d'emballer, de dissimuler et de soustraire au monde des vivants.

### LE TISSU UTILISÉ POUR LA RECONSTITUTION DU CORPS

L'importance symbolique intrinsèque attribuée aux restes physiques du défunt implique une grande réflexion autour des matériaux choisis pour les accompagner dans la sépulture. Les amas osseux, derniers restes du corps transformé, ont une

importance symbolique capitale ; à l'extérieur de l'ossuaire, le tissu en recouvre la masse réassemblée en une entité compacte. Qu'il soit disposé comme un vêtement ou simplement posé sur le vase, le tissu donne une cohérence visuelle et matérielle au complexe ossuaire/amas osseux.

### Vestition ou couverture de l'ossuaire : reconstitution physique et signalement social du défunt

Au sein de la société, et de manière plus frappante encore quand le corps n'existe plus, le tissu donne une existence corporelle et sociale au corps physique de l'individu. Les funérailles sont organisées autour d'un individu disparu, dont la visibilité est socialement restituée grâce à l'emploi, entre autres, des tissus. La définition de soi semble ainsi passer largement par le port ostentatoire de certaines pièces symboliques, que sont les vêtements et d'autres objets tels que les armes et les bijoux, engagées dans l'élaboration et la visualisation de l'image de l'identité *post-mortem* : sexe, place dans la hiérarchie, appartenance à une communauté ou une ethnie, aspect personnel et autres complexités sociales (Swerida, Nugent 2019, p. 12). Le souvenir du défunt repose sur cette image substituée au corps et sur le choix des tissus.

L'anthropomorphisation du vase ossuaire est interprétée comme une restitution du corps après que ce dernier ait été détruit sur le bûcher. Elle représente la solution d'un conflit entre deux exigences opposées : d'une part libérer le défunt de sa matérialité et d'autre part faire la preuve de son existence ou lui faire « rejoindre la sphère divine » (Peroni 1994, p. 203-204 ; Koch 2008, p. 512). L'ossuaire anthropomorphe pourrait avoir été considéré comme un substitut du défunt (Bonfante 1975, p. 106, n. 3) ou comme une restitution de son image (réelle ou imaginée) durable dans le temps (Morandi 2013, p. 26) : le choix et l'exposition des éléments du mobilier funéraire s'adressaient à la communauté dont le défunt faisait partie et exprimaient des codes à la fois personnels et identitaires au sein d'un système d'identification sociale, culturelle ou ethnique. L'ossuaire habillé sert à la fois de frontière et de lien ; il négocie avec la multiplicité des identités sociales. L'anthropomorphisation pourrait également avoir répondu aux exigences de fonctionnalité d'une croyance en une forme de survivance dans la tombe qui impliquerait la présence nécessaire de vêtements endossés, d'ornements, d'armes, d'ustensiles et de récipients à boire et à manger (Peroni 1994, p. 302-306).

Par ailleurs, il est possible que des manipulations et des rituels aient eu lieu autour des vases ossuaires au cours d'un temps plus ou moins long séparant la crémation de la fermeture de la tombe. La « présence » du mort dans sa figuration plastique pourrait correspondre à un état intermédiaire inscrit dans une cérémonie de rite de passage entre la vie et la mort (van Gennep 1981 ; Koch 2008, p. 512). Cet état de seuil ou de métamorphose se terminerait par le dépôt de l'ossuaire dans la tombe, visible par tout ou partie des participants aux funérailles. L'ossuaire anthropomorphisé fournit au mort une nouvelle corporalité qui lui permet d'être réintégré à un contexte social selon une identité renouvelée ou perpétuée.

Par ailleurs, le vêtement vide de corps est une image particulièrement efficace pour illustrer la disparition physique de l'individu, une disparition contrôlée lors de la crémation.

Le tissu en mouvement couvre un corps vivant, dans la tombe, il matérialise l'absence du défunt. L'angoisse du vide laissé par le défunt est ainsi apaisée par sa reconstruction visuelle. Il est alors à nouveau à portée de regard. « La représentation en tant qu'elle est le désir réalisé, n'a ni commencement, ni fin, ni scansion : elle est instant éternisé (...) et seule la représentation visuelle offre cette possibilité d'un configuratif immobilisé, représentation de la réalisation du désir intemporellement placé devant un sujet qui y suspend son regard, de tout temps et à jamais » (Gantheret 1985, p. 499). Le tissu agit en quelque sorte comme un masque performatif qui souligne la scène, l'action, le lieu et le contexte. Les funérailles s'articulent autour du support symbolique de la présence-absence « de celui qui est toujours là tout en n'étant plus » (Thomas 1985, p. 141) et de la conservation de la mémoire du défunt. Cet enracinement du défunt dans sa communauté, au-delà des frontières du monde des morts, assure au groupe des vivants sa cohésion, une continuité dans le temps et un point d'ancrage dans l'espace.

### Le tissu : un matériau psychopompe ?

L'habillement de l'ossuaire constitue une première phase d'acception et confirme le nouveau statut du défunt. Les rubans ou le vêtement ont également pu avoir le rôle d'agent psychopompe. Dans plusieurs récits mythologiques, les tissus offerts aux mortels par des êtres surnaturels permettent aux premiers d'accomplir des actions habituellement hors de leur portée. Il s'agit par exemple des tissus offerts par Ino ou Calypso à Ulysse ou des chemises qui, lorsqu'elles sont revêtues, multiplient la force de ceux qui les portent et leur donnent un pouvoir, par exemple celui de combattre une centaine d'hommes (Campbell 1891, p. 182-183). Ces tissus possèdent donc une force propre qu'ils sont capables de transférer à leur porteur. Il ne s'agit pas seulement ici d'amulettes protectrices dont le pouvoir est passif, mais bien d'objets dont les pouvoirs sont actifs.

Le dépôt de *tainiai* (rubans textiles) sur un objet implique le passage de ce dernier du statut d'objet commun à celui d'objet destiné à un usage particulier. Les *tainiai* ont été utilisés en contexte votif ou lors de compétitions sportives dans le monde grec, mais c'est en contexte funéraire que leur manipulation est la mieux connue. Peints sur les stèles de pierre, gravés en relief, ils matérialisent un dernier témoignage de respect envers le mort (Kurtz 1975, p. 50-51). Le nœud est une marque de consécration et donc une offrande au défunt, sous forme de vœux ou de demande d'intercession auprès des dieux. Ces *tainiai* pourraient avoir été investis du pouvoir de favoriser le voyage dans l'au-delà du défunt. Apostolos Arvanitopoulos estime qu'ils pourraient être un substitut du dieu Hermès Chthonios, souvent décoré de rubans autour du cou ou sur sa tête (Arvanitopoulos 1909, p. 115). Dans le dernier livre de l'*Odyssée*, Hermès Chthonios a un rôle psychopompe : il guide les âmes des morts à travers le seuil de la mort, entre la terre et les ténèbres chtoniennes (Homère, *Odyssée*, XXIV.1-10). Dans la tradition occidentale, il semble qu'il existe des croyances similaires quant à l'existence du pouvoir surnaturel du lien et de l'action de lier. Dans la légende de Fionn, une femme lie sur le héros des bandellettes et des formules qui le feront aller six fois au royaume des Grands : trois fois contre son gré et trois fois de son plein gré (Campbell 1891, p. 227).

Des explications variées ont été proposées pour expliquer la signification des *tainiai* : ils auraient pu avoir le pouvoir de repousser le mal, d'empêcher le retour des morts, d'élever l'objet orné sur un plan supérieur à celui des funérailles et du monde des vivants ; ou d'être la matérialisation de marques particulières d'hommage. Il est très probable que la permanence et la popularité de ce geste doivent quelque chose à chacun de ces aspects.

\*  
\* \*

Le textile a probablement joué un rôle très important au cours des funérailles, non seulement par les valeurs économiques et symboliques qui y étaient attachées et dont l'intégralité nous échappe, mais aussi par les gestes que sa disposition implique. La fragilité du matériau et ses états de conservation très variés donnent lieu à des réflexions fondées sur des fragments épars, des vides, des effets de contraintes ainsi que sur des sources dont les origines géographiques et chronologiques sont diverses. Toutefois, l'accumulation des données et la création d'un corpus d'étude suggèrent une implication du matériau textile dans les discours funéraires.

Les cas d'emballage dans les tombes à dépôt de crémation en ossuaire métallique gauloises s'inscrivent dans un vaste phénomène culturel impliquant des textiles. L'homogénéité apparente est toutefois perturbée par les nuances qui existent dans les différents usages, perceptibles par l'analyse de la répartition des fragments sur les objets et les analyses techniques.

Les investigations autour de ces pratiques dans les sépultures font apparaître une grande variété de dispositions pour lesquelles les phases de mise en œuvre diffèrent. En effet, tandis que l'emballage du corps et de ses restes a été pratiqué à l'échelle européenne sans qu'il soit réellement possible d'identifier des particularités locales, il semble que l'usage du tissu autour des vases ossuaires gaulois soit le résultat de synthèses entre des pratiques étrangères ou anciennes et les substrats locaux. Ces adaptations sont perceptibles à travers certaines dispositions originales telles que l'anthropomorphisation des ossuaires ou la fixation de bandes tissées. L'emballage concerne des objets précisément choisis pour leur signification liée au pouvoir aristocratique dans les sociétés qui les utilisent. Il est fort probable que les schémas de circulation, de contamination et d'adoption de ces pratiques ne soient pas linéaires mais soient le fruit de liens spécifiques au sein de réseaux d'échanges organisés entre des individus éloignés qui se déplacent sur de longues distances. Ces échanges sont probablement aussi le résultat de déplacements individuels plus ou moins aléatoires en fonction des contextes locaux, des affinités culturelles et des trajectoires personnelles.

Bien que l'emballage apparaisse comme une pratique commune en Europe, il est possible que son association aux restes de crémation et aux vases ossuaires ait relevé d'un système de croyances et de valeurs particulières. Les mentalités des communautés gauloises semblent en tous cas avoir été suffisamment perméables à la réalisation de gestes et à la mise en scène d'objets compatibles avec les idéologies locales. Le traitement des objets au sein des groupes de population fait émerger leur valeur et leur sens ainsi que la manière dont ils ont été reçus et compris.

Dans cette perspective, les récipients métalliques doivent être considérés pour ce qu'ils sont devenus : l'identification d'une cohérence, à échelle européenne, dans les usages cinéraires et dans les gestes impliquant le textile suggère des pratiques voire des codes de conduite partagés. Cependant, des intentions de natures très différentes peuvent être à l'origine de gestes que nous percevons comme similaires. Malgré une certaine cohérence, l'étude des vases ossuaires gaulois montre une grande variété des dispositions possibles des tissus. De plus, les groupes aristocratiques gaulois ont privilégié des textiles correspondant techniquement aux usages locaux, de même que leurs pairs grecs.

Par ses propriétés structurelles, le textile apparaît comme un élément narratif idéal qui organise le récit visuel et verbal. Les comparaisons des données archéologiques et littéraires ouvrent des pistes de réflexion enrichissantes concernant la polysémie des ensembles funéraires. Dans les sources littéraires disponibles, les questions de vue et de non-vue impliquent la négociation de la perte d'identité que la mort entraîne. Ces textes soulignent le rôle de la vue dans la médiation de la mort dans le monde antique : le tissu semble avoir été employé pour manipuler la vue du spectateur et lui procurer une expérience visuelle, voire plus largement sensorielle, de la disparition de l'individu décédé. Lors de la cérémonie et grâce aux mises en scène textiles, la vue est confrontée à la perte de matière, à des couleurs significatives

et à la matérialisation de la transformation. Au cours des funérailles, le tissu joue un rôle de figure de liminalité et d'interface entre deux positions incompatibles : la présence et l'absence de l'individu décédé. Les relations entre le défunt et le monde extérieur ne subsistent plus que par la présence d'une image reconstituée. Cette dernière exprime le désir de stabilité de la communauté tout en évoquant le changement intervenu dans le groupe social. Le voile tissé disposé dans la tombe élimine la perspective effrayante de l'infini ; il donne à voir une fin ou une transformation dont la nature n'est pas résolue puisqu'elle laisse imaginer une myriade de solutions. L'imagination aperceptive est sollicitée pour recomposer l'ensemble derrière l'écran tissé. « L'invisible n'est pas la négation du visible : il est en lui, il le hante, il est son horizon et son commencement. Quand la perte est dans la vue, elle cesse d'être un deuil sans fin » (Pontalis 1987, p. 248).

Il est probable que dans cette perspective, les caractéristiques techniques du tissu aient été prises en compte lors de la sélection des pièces pour les funérailles. Le caractère couvrant, le poids, le drapé, l'aspect visuel (brillance, opacité, couleurs) ont pu être des critères se superposant, en fonction des assemblages des pièces textiles, à ceux de la valeur économique, sociale et sentimentale des tissus selon la nature du geste, son intention et les directions sémantiques choisies.

## BIBLIOGRAPHIE

### ABRÉVIATIONS

|             |  |
|-------------|--|
| <i>BSPF</i> | <i>Bulletin de la Société préhistorique française.</i> |
| CUF         | Collection des universités de France.                  |
| RAE         | <i>Revue archéologique de l'Est.</i>                   |

### SOURCES ANCIENNES

**Euripide** : *Hélène*, trad. N. L. M. Artaud, Paris, Charpentier, 1842.

**Euripide** : *Iphigénie à Aulis*, trad. G. Hinstin, Paris, Hachette, 1923.

**Euripide** : *Les Phéniciennes*, trad. N. L. M. Artaud, Paris, Charpentier, 1842.

**Euripide** : *Oreste*, trad. N. L. M. Artaud, Paris, Charpentier, 1842.

**Euripide** : *Rhésos*, trad. N. L. M. Artaud, Paris, Charpentier, 1842.

**Homère** : *Iliade*, t. 2, chants IX à XVI, éd. et trad. P. Mazon, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série grecque, 35), 2017.

**Homère** : *Odyssee*, t. 3, chants XVI à XXIV, trad. V. Bérard, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série grecque, 60), 2012.

**Irish Texts** : III, *Irish Texts mit Wörterbuch*, éd. W. Stokes et E. Windisch, Leipzig, 1897.

**Plin l'Ancien** : *Histoire naturelle*, Livre XXII, éd. et trad. J. André, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série latine, 200), 1970.

**Plutarque** : *Les vies des hommes illustres*, II, *Vie de Philopoemen*, trad. A. Pierron, Paris, Charpentier, 1845.

### RÉFÉRENCES

**Ariès P. 1977** : *L'homme devant la mort*, Paris, Le Seuil, 642 p.

**Arvanitopoulos A. S. 1909** : *Thessalika mnēmeia : perigraphē tōn en tō Athana-sakeiō Mouseiō Bolou graptōn stēlōn tōn Pagasōnmeta syntomou historias tēs Hellēnikēs zōgraphikēs*, Athènes, typogr. Hestia, 216 p.

**Aslaksen O. C. 2015** : Travellers of the Bronze Age, *Archaeologia Austriaca*, 99, p. 11-30.

**Augstein M. 2018** : Botschaften durch Objekte – Botschaften durch Bilder: Wann und für wen waren Grabbeigaben sichtbar?, in Keil W. E., Kiyarad S., Theis C., Willer L. (dir.), *Zeichentragende Artefakte*

*im sakralen Raum*, Heidelberg, De Gruyter (coll. Materiale Textkulturen), p. 71-94.

**Baitinger H., Pinsker B. 2002** : *Das Rätsel der Kelten vom Glauberg*, Stuttgart, Theiss, 344 p.

**Bank-Burgess J., Raeder Knudsen L., Mann K., Walton Rogers P. 1999** :



- Hochdorf IV, *Die Textilfunde aus dem späthallstattzeitlichen Fürstengrab von Eberdingen-Hochdorf (Kreis Ludwigsburg) und weitere Grabtextilien aus hallstatt- und latènezeitlichen Kulturgruppen*, Stuttgart, Theiss, 292 p.
- Baray L. 2007** : Dépôts funéraires et hiérarchies sociales aux âges du Fer en Europe occidentale : aspects idéologiques et socio-économiques, in Baray L., Brun P., Testart A. (dir.), *Pratiques funéraires et sociétés. Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale, Actes du colloque interdisciplinaire de Sens, 12-14 juin 2003*, Sens, Éd. universitaires de Dijon (coll. Art, archéologie et patrimoine), p. 169-189.
- Baray L. 2008** : Dimension socio-économique et symbolique des dépôts funéraires aristocratiques d'Europe occidentale (VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. avant J.-C.), in Bailly M., Plisson H. (dir.), *La valeur fonctionnelle des objets sépulcraux, Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence, 25-27 octobre 2006*, Aix-en-Provence, APPAM (coll. Préhistoire et Anthropologie méditerranéennes, 14), p. 183-208.
- Baray L., Sarrazin J.-P., Valentin F., Moulherat C. 2013** : La sépulture à char de La Tène A ancienne des « Craises » à Molinons (Yonne), *RAE*, 62, p. 5-52.
- Barber E. J. W. 1994** : *Women's work: the first 20,000 years*, New York, Norton, 336 p.
- Belanová-Štolcová T., Grömer K. 2010** : Loom-weights, Spindles and Textiles. Textile Production in Central Europe from the Bronze Age to the Iron Age, in Andersson Strand E., Gleba M., Mannering U., Munkholt C., Ringgaard M. (dir.), *North European Symposium for Archaeological Textiles X*, Oxford, Oxbow Books (coll. Ancient Textiles Series, 5), p. 9-20.
- Bichler P., Grömer K., Hofmann de Keijzer R., Kern A., Reschreiter H. (dir.) 2005** : *Hallstatt Textiles: Technical Analysis, Scientific Investigation and Experiment on Iron Age Textiles*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR series 1351), 189 p.
- Biel J. 1987** : L'équipement du mort. Richesse dans la tombe. Reflet de sa puissance, in Collectif 1987, p. 115-136.
- Boiardi A. 1983** : Analisi topografica, in *Preistoria del Caput Adriae*, Trieste, Istituto per l'enciclopedia del Friuli Venezia Giulia, p. 177-187.
- Bonfante L. 1975** : *Etruscan dress*, Londres, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 243 p.
- Bonghi Jovino M. 2006** : La tomba Lippi 89. Il luogo, il corpo e la cultura che modifica. Qualche appunto, in *La ritualità funeraria tra età del ferro e orientalizzante in Italia, atti del convegno, Verucchio, 26-27 giugno 2002*, Rome, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, p. 13-24.
- Boucher de Molandon M., de Beaucorps A. 1887** : *Le tumulus de Reuilly : son vase funéraire à cordons saillants de l'âge primitif du Bronze*, Orléans, H. Herluisson, 33 p., 1 pl.
- Bouloumié B. 1976** : Les cistes à cordons trouvées en Gaule (Belgique, France, Suisse), *Gallia*, 34-1, p. 1-30.
- Bourgarit D. 2003** : La couleur des alliages anciens à base de cuivre, in *École thématique interdisciplinaire sur la couleur des matériaux : le métal, 17 au 21 mars, École de printemps 2003*, Roussillon, Conservatoire des ocres et pigments appliqués, p. 1-11.
- Brinkmann V., Wünsche R., Wurnig U. 2004** : *Bunte Götter: Die Farbigkeit antiker Skulptur*, Munich, Staatliche Antikensammlungen und Glyptothek, 272 p.
- Brun P. 1987** : *Princes et princesses de la Celtique : le premier âge du Fer (850-450 av. J.-C.) en Europe*, Paris, Errance (coll. des Hespérides), 216 p.
- Campbell J. G. 1891** : *The Fians, or Stories, Poems, and Traditions of Fionn and his Warrior Band*, Londres, David Nutt (coll. Argylshire Series, 4), 292 p.
- Carroll M., Wild J. P. (dir.) 2012** : *Dressing the Dead in Classical Antiquity*, Gloucestershire, Amberley publishing, 159 p.
- Chaume B. 2004** : La place de la France orientale dans le réseau des échanges à longues distances du Bronze final au Hallstatt final, *Schriften des Bernischen Historischen Museums*, 5, p. 79-106.
- Chaume B., Reinhard W., Wustrow G. 2007** : Les dépôts de l'enclos cultuel hallstattien de Vix « les Herbues » et la question des enceintes quadrangulaires, *BSPF*, 104-2, p. 343-367.
- Chevillot C. 1983** : Le tumulus du 1<sup>er</sup> Âge du Fer de « Poumassada » à Lavaud-Bousquet, commune de Château-Chervix (Haute-Vienne), *Travaux d'archéologie limousine*, 4, p. 7-23.
- Cicolani V. 2017** : *Passeurs des Alpes. La culture de Golasecca : entre Méditerranée et Europe continentale à l'âge du fer*, Paris, Hermann (coll. Histoire et Archéologie), p. 296-315.
- Cole S. G. 2003** : Landscapes of Dionysos and Elysian Fields, in Cosmopoulos M. B. (dir.), *Greek Mysteries: the Archaeology and Ritual of Ancient Greek Secret Cults*, Londres, New York, Routledge, p. 193-217.
- Collectif 1987** : *Trésors des princes celtes*, Catalogue d'exposition, Galeries nationales du Grand Palais, 20 octobre 1987-15 février 1988, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 266 p.
- Collectif 1995** : *Fastes des Celtes anciens*, Catalogue d'exposition, musées de Troyes et Nogent-sur-Seine, 26 mai-4 septembre 1995, Troyes, Édition des musées de Troyes et Nogent-sur-Seine, 159 p.
- Collectif 1999** : *L'Europe au temps d'Ulysse : dieux et héros de l'âge du Bronze*, Catalogue d'exposition, Galeries nationales du Grand Palais, Paris, 28 septembre 1999-10 janvier 2000, Réunion des musées nationaux, 295 p.
- Corot H. 1901** : Les vases de bronze préromains trouvés en France, *Bulletin monumental*, 65, p. 539-572.
- Damet A., Moreau P. 2019** : *Famille & société dans le monde grec et en Italie, du 5<sup>e</sup> s. av. J.-C. au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.*, Malakoff, Armand Colin (coll. U), 400 p.
- Dana M. 2018** : Grecs et populations locales autour de la mer Noire, du VIII<sup>e</sup> siècle au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., *Cadernos do LEPAARQ, Revista do Laboratório de Ensino e Pesquisa em Antropologia e Arqueologia da Universidade Federal de Pelotas*, 15, p. 359.
- Dauvois M. 1960** : Le tumulus de la Ronce, sépulture princière de La Tène à Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret), *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XI, p. 177-203.
- De Grummond N. T. 2009** : On mutilated mirrors, in Gleba M., Becker H. (dir.), *Votives, Places and Rituals in Etruscan Religion. Studies in Honor of Jean MacIntosh Turfa*, Leyde, Boston, Brill (coll. Religions in the Graeco-Roman World, 166), p. 171-182.
- De Marchesetti C. 1893** : *Scavi nella necropoli di S. Lucia presso Tolmino (1885-1892)*, Trieste, Lloyd Austro-Ungarico, 334 p.
- Demoule J.-P. 1999** : La nécropole de Pernant, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial, 15, p. 33-53.
- De Ridder A. 1894** : *Catalogue des bronzes de la Société archéologique d'Athènes*, Paris, E. Thorin, 214 p.
- Descamps S., Moulherat C., Spantidaki S., Beugnot C. 2015** : La production textile en Grèce au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Deux nouveaux témoignages attiques, conservés au musée du Louvre, *Technè*, 41, p. 71-78.
- Desplanques E. 2020** : *L'usage des textiles dans les pratiques funéraires. Le cas des crémations en urne métallique en Europe au I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C.*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, Sorbonne Université, 1175 p.
- Desplanques E. 2022** : Protohistoric cremation burials in metal urns: new insights into a European phenomenon (1400-100 BC), *Antiquity*, 96, 389, p. 1162-1178.
- Diehl E. 1964** : *Die Hydria: Formgeschichte und Verwendung im Kult des Altertums*, Mayence, Philipp von Zabern, 252 p.

- Favière J., Boudet R., Nicolle J. 1964** : Un tertre funéraire protohistorique à Saint-Denis-de-Palin, *Gallia*, 22, p. 222-247.
- Frankenstein S., Rowlands M. J. 1978** : The internal structure and regional context of Early Iron Age society in south-western Germany, *Bulletin of the Institute of Archaeology, University of London*, 16, p. 73-112.
- Frei K. M., Mannering U., Kristiansen K., Allentoft M. E., Wilson A. S., Skals I., Tridico S., Nosch M. L., Willerslev E., Clarke L., Frei R. 2015** : Tracing the dynamic life story of a Bronze Age Female, *Scientific Reports*, 5-1, p. 1-7.
- Frey O. H. 1957** : Die Zeitherstellung des Fürstengrabes von Hatten im Elsass, *Germania*, 35, p. 229-249.
- Gantheret F. 1985** : Étude d'un modèle perspectif en psychanalyse, *Psychanalyse à l'Université*, 10, n° 40, p. 495-520.
- Garrow D., Gosden C. 2012** : *Technologies of Enchantment? Exploring Celtic Art, 400 BC to AD 100*, Oxford, Oxford University Press, 408 p.
- Giannopoulos T. G. 2008** : *Die letzte Elite der mykenischen Welt: Achaia in mykenischer Zeit und das Phänomen der Kriegerbestattungen im 12.-11. Jahrhundert v. Chr.*, Bonn, Dr. Rudolf Habelt, 288 p.
- Gleba M. 2008** : *Textile production in pre-Roman Italy*, Oxford, Oxbow Books (coll. Ancient Textiles Series, 4), 269 p.
- Gleba M. 2014** : Wrapped up for safe keeping: "wrapping" customs in Early Iron Age Europe, in *Wrapping and unwrapping material culture. Archaeological and anthropological perspectives*, Walnut Creek, Left Coast Press, p. 135-146.
- Gleba M., Turfa J. M. 2007** : Digging for Archaeological Textiles in Museums: « New » Finds in the University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, in Rast-Eicher A., Windler R. (dir.), *Archäologische Textilfunde – Archaeological Textiles. Proceedings of the 9th North European Symposium for Archeological Textiles, Braunwald, 18-21 May 2005*, Näfels, Ragotti & Arioli Print, p. 35-40.
- Gleba M., Mandolesi A., Lucidi M. R. 2017** : New Textile Finds from Tomba Dell'aryballos Sospeso, Tarquinia: Context, Analysis and Preliminary Interpretation, *Origini*, 40, p. 29.
- Gomez de Soto J., Vernou C., Boulestin B. 1999** : Tombes à importations méditerranéennes du VI<sup>e</sup> siècle près du tumulus du Terrier de la Fade à Courcouray (Charente-Maritime), in Villes A., Bataille-Melkon A. (dir.), *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VI<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles av. n. è.*, Actes du colloque de l'AFEAF tenu à Troyes en 1995, Troyes, Société archéologique champenoise (coll. Mémoire de la Société archéologique champenoise, 15), p. 137-156.
- Graeber D. 2001** : *Toward an Anthropological Theory of Value: the False Coin of Our Own Dreams*, New York, Palgrave Macmillan, 350 p.
- Gramsch A. 2008** : Rekonstruierte Körper – Körperinszenierung in der rituellen Kommunikation der Lausitzer Kultur, in Kümmel C. et al. (dir.) 2008, p. 337-352.
- Grömer K. 2017a** : Recycling of Textiles in Historic Contexts in Europe. Case Studies from 1500 BC till 1500 AD, in *Recycling, Ideje iz pŠlosti*, Zagreb, Arheološki Muzej, Filozofski Fakultet Sveucilišta, Institut za Arheologiju, p. 75-98.
- Grömer K. 2017b** : Textiles as Early Iron Age prestige goods – a discussion of visual qualities, in Schumann R., van der Vaart-Verschoof S. (dir.) 2017, p. 221-236.
- Guggisberg M. A. 2008** : Gräber von Bürgern und Heroen: Homerische Bestattungen im klassischen Athen, in Kümmel C. et al. (dir.) 2008, p. 287-318.
- Guyonvarc'h C.-J., Le Roux F. 1986 (4<sup>e</sup> éd.)** : *Les Druides*, Rennes, éd. Ouest-France, 448 p.
- Haffner A. 1992** : Die keltischen Fürstengräber des Mittelrheingebietes, in Cordie-Hackenberg R., Geiss-Dreier R., Miron A. (dir.), *Hundert Meisterwerke Keltischer Kunst: Schmuck und Kunsthandwerk zwischen Rhein und Mosel*, Trèves, Rheinisches Landesmuseum Trier, p. 31-61.
- Harris S. 2015** : Folded, layered textiles from a Bronze Age pit pyre excavated from Over Barrow 2, Cambridgeshire, England, in Grömer K., Pritchard F. (dir.), *Aspects of the Design, Production and Use of Textiles and Clothing from the Bronze Age to the Early Modern Era, North European Symposium for Archeological Textiles XII, Hallstatt, 21st-24th May 2014*, Budapest, Archaeological Alapítvány, p. 73-82.
- Haynes S. 2000** : *Etruscan Civilization. A Cultural History*, Londres, British Museum Press, 432 p.
- Helms M. W. 1993** : *Craft and the Kingly Ideal: Art, Trade, and Power*, Austin, University of Texas Press, 287 p.
- Herrmann F. R. 2002** : Der Glauberg. Fürstensitz, Fürstengräber und Heiligtum, in Hessische Kultur GmbH (dir.), *Das Rätsel der Kelten vom Glauberg. Glaube – Mythos – Wirklichkeit*, Stuttgart, Theiss, p. 90-107.
- Hofmann de Keijzer R. 2005** : Dyestuff and Element Analysis on Textiles from the Prehistoric Salt-mines of Hallstatt, in Bichler P. et al. (dir.) 2005, p. 55-72.
- Hundt H.-J. 1963** : Eine leinenumwickelte Schwertscheide der Hallstattzeit, *Mainfränkisches Jahrbuch für Geschichte und Kunst*, 15, p. 180-185.
- Hundt H.-J. 1969** : Über vorgeschichtliche Seidenfunde, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 16, p. 59-71.
- Huth C., Kondziella M. 2017** : Textile symbolism in Early Iron Age burials, in Schumann R., van der Vaart-Verschoof S. (dir.) 2017, p. 145-160.
- Jennings J. 2017** : Distinguishing Past Globalizations, in Hodos T. (dir.), *The Routledge Handbook of Archaeology and Globalization*, Londres, New York, Routledge, p. 12-28.
- Joachim H.-E. 1968** : *Die Hunsrück-Eifel-Kultur am Mittelrhein*, Cologne, Bohlau Verlag (coll. Beihefte der Bonner Jahrbücher, 29), 302 p.
- Jockenhövel A. 1974** : Eine Bronzeampore des 8. Jahrhunderts v. Chr. von Gevelinghausen, Kreis Meschede (Sauerland), *Germania*, 52, p. 16-47.
- Joffroy R. 1958** : *Les sépultures à char du premier âge du Fer en France*, Thèse complémentaire, Paris, Picard, 163 p.
- Kern A. 2005** : Hallstatt – eine Einleitung zu einem sehr bemerkenswerten Ort., in Bichler P. et al. (dir.) 2005, p. 1-10.
- Kimmig W. 1962** : Bronzesitulen aus dem rheinischen Gebirge Hunsrück- Eifel-Westerwald, in *Bericht der romanisch-germanischen Kommission*, 43-44, p. 31-106.
- Koch L. C. 2008** : Menschengesichtig, menschengestaltig – menschenähnlich? Die Anthropomorphisierung von Leichenbrandbehältern während des 8. und 7. Jahrhunderts v. Chr. in Etrurien, in Kümmel C. et al. (dir.) 2008, p. 495-516.
- Kolonas L., Sarri K., Margariti C., Vanden Berghe I., Skals I., Nosch M.-L. 2017** : Heirs from the loom? Funerary textiles from Stamna (Aitolia, Greece). A preliminary analysis, in Fotiadis M., Laffineur R., Lolos Y., Vlachopoulos A. (dir.), *ΕΣΠΕΡΟΣ/HESPEROS, The Aegean seen from the West, Proceedings of the 16th International Aegean Conference, University of Ioannina, Department of History and Archaeology, Unit of Archaeology and Art History, 18-21 May 2016*, Louvain, Peeters (coll. Aegaeum, 41), p. 533-542.
- Kristiansen K., Larsson T. B. 2005** : L'âge du Bronze, une période historique : les relations entre Europe, Méditerranée et Proche-Orient, *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 5, p. 975-1007.
- Kümmel C., Schweizer B., Veit U. (dir.) 2008** : *Körperinszenierung – Objektsammlung – Monumentalisierung, Totenritual und Grabkult in frühen Gesellschaften, Archäologische Quellen*



- in *kulturwissenschaftlicher Perspektive*, Münster, Waxmann (coll. Tübinger Archäologische Taschenbücher, 6), 564 p.
- Kurtz D. C. 1975** : *Athenian white lekythoi: patterns and painters*, Oxford, Clarendon Press, 254 p.
- Kurtz D. C., Boardman J. 1985** : *Thanatos: Tod und Jenseits bei den Griechen*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. Kulturgeschichte der Antiken Welt, 23), 481 p.
- Lafond Y. 2016** : Avant-propos, in Lafond Y., Michel V. (dir.), *Espaces sacrés dans la Méditerranée antique, Actes du colloque des 13 et 14 octobre 2011, Université de Poitiers*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Histoires), p. 7-13.
- Leone M. 2014** : Wrapping Transcendence: The Semiotics of Reliquaries, *Signs and Society*, 2-S1, p. S49-S83.
- Li J. 2019** : *Methodological developments in imaging and new physico-chemical understanding of archaeological flax-based textiles from the ancient East (3rd and 2nd millennium BC)*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, université Paris-Saclay.
- Lukis W. C. 1867** : Rapport sur un tumulus de l'âge du Bronze au Rocher, commune de Plougoumen, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, p. 110-112.
- Mahr G., Miron A. 1980** : Das Brandgräberfeld von Horath, »Kaisergarten«, Kreis Bemkittel-Wittlich, *Trierer Zeitschrift Archäologie und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete*, 43-44, 262 p.
- Margariti C., Protopapas S., Orphanou V. 2010** : Reviewing past analyses and introducing new data to the Kerameikos HTR-73 excavated textile find, *Journal of archeological Science*, 38, p. 522-527.
- May J. 2008** : « Die gefangene Zeit ». Vergleichende Untersuchungen zu den Kalenderamphoren von Seddin, Herzberg, Rørbæk, Unia und Gevelinghausen, *Acta praehistorica et archaeologica*, 40, p. 127-155.
- May J. 2014** : Ausgeleuchtet – Die bronzenen Amphoren aus Seddin und Herzberg im Lichte neuer Dokumentationsmethoden, in *Archäologie in Berlin und Brandenburg 2012*, Berlin, Theiss, p. 57-64.
- Médard F., Roth-Zehner M. 2014** : *Soufflenheim- Obermattwald (Elsass, F), Tumulus IX Textilreste auf Bronzeschmuck der Hallstatt DI Zeit*, poster présenté à l'occasion du North European Symposium für archäologische Textilien XII, musée de Hallstatt, 21-24 mai 2014 (non publié).
- Michon E. 1899** : Notes sur quelques monuments du département des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre, *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, LVIII, 94 p.
- Milcent P.-Y. 2004** : *Le premier âge du Fer en France centrale*, Paris, Société préhistorique française (coll. Mémoire, XXXIV), 2 vol., 718 p.
- Milcent P.-Y. 2017** : Hallstatt C sword graves in Continental Gaul. Rise of an elite or new system of representation of self in a context of crisis?, in Schumann R., van der Vaart-Verschoof S. (dir.) 2017, p. 85-107.
- Milcent P.-Y., Moulherat C. 1999** : Un tumulus princier du 5<sup>e</sup> siècle avant J.-C. à Sainte-Geneviève-des-Bois, « La Ronce » (Loiret), in *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VI<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles av. n. è.*, Actes du colloque de l'AFEAF tenu à Troyes en 1995, Reims, Société archéologique champenoise, p. 295-322.
- Mohen J.-P., Duval A., Eluère C. 1988** : Les Grecs ont-ils tenté de coloniser les Celtes anciens ?, in *Les Princes celtes et la Méditerranée : Rencontres de l'École du Louvre, Paris, 25-27 novembre 1987*, Paris, La Documentation française, p. 11-18.
- Morandi L. 2013** : Le necropoli orientalizzante della Banditella a Marsiliana d'Albegna. Considerazioni sulle combinazioni di corredo e su alcuni aspetti rituali, *Babesch*, 88, p. 13-38.
- Moulherat C. 2001** : *Archéologie des textiles protohistoriques : l'exemple de la Gaule celtique*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Moulherat M., Spantidaki Y. n. d.** : *Les textiles de l'âge du Bronze à l'époque romaine conservés en Grèce*, manuscrit non publié.
- Moulherat C., Spantidaki Y. 2012** : Greece, in Gleba M., Manning U. (dir.), *Textiles and Textile Production in Europe from Prehistory to AD 400*, Oxford, Oxbow Books (coll. Ancient Textiles Series, 11), p. 185-202.
- Mueller M. 2010** : Helen's Hands: Weaving for Kleos in the Odyssey, *Helios*, 37-1, p. 1-21.
- Müller-Karpe H. 1980** : *Handbuch der Vorgeschichte IV. Bronzezeit*, Munich, C. H. Beck, 966 p.
- Nebelsick L., Coblenz W. 1997** : *Das prähistorische Gräberfeld von Niederkaina bei Bautzen*, Dresde, Theiss, Veröffentlichungen des Landesamtes für Archäologie mit Landesmuseum für Vorgeschichte (Band 2), 216 p.
- Nortmann H. 1983** : *Die vorrömische Eisenzeit zwischen unterer Weser und Ems*, Mayence, Philipp von Zabern, 211 p.
- Nouel A. 1947** : Répertoire des objets en bronze pré-romains, trouvés dans le département du Loiret, *BSPF*, 44, 5-6, p. 194-200.
- Olivier L. 2002** : Le Temps des seigneurs et des rois de l'âge du Fer (IX<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C.), in Collectif 2002, *Princesses celtes en Lorraine : Sion, trois millénaires d'archéologie d'un territoire*, Catalogue d'exposition, Musée de l'histoire du fer, 16 octobre 2002-16 mars 2003, Jarville-la-Malgrange, Musée de l'histoire du fer/ Centre de culture scientifique, technique et industrielle du fer et de la métallurgie, p. 37-57.
- Onians R. B. 1999** : *Les origines de la pensée européenne sur le corps, l'esprit, l'âme, le monde, le temps et le destin où l'on interprète de façon nouvelle les témoignages des Grecs, des Romains et d'autres peuples apparentés ainsi que quelques croyances fondamentales des juifs et des chrétiens*, Paris, Le Seuil (coll. L'ordre philosophique), 695 p.
- Papadopoulou-Belmehdi I. 1994** : *Le chant de Pénélope. Poétique du tissage féminin dans l'Odyssée*, Paris, Belin (coll. L'Antiquité au Présent), 223 p.
- Pare C. F. E. 1993** : L'Est de la France, l'Allemagne et la Méditerranée aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles av. J.-C., in *Fonctionnement social de l'âge du Fer : opérateurs et hypothèses pour la France, Table ronde internationale de Lons-le-Saunier, 24-26 octobre 1990*, Lons-le-Saunier, Centre jurassien du Patrimoine, p. 97-104.
- Pellet C., Delor J.-P. 1980** : Les ensembles funéraires de la Picardie sur la commune de Gurgy (Yonne) : étude préliminaire, *RAE*, XXXI, fasc. 1-2, p. 7-56.
- Peroni R. 1994** : *Introduzione alla protostoria italiana*, Rome, Bari, Laterza (coll. Manuali Laterza, 47), 342 p.
- Petropoulos M. 2000** : Μυκηναϊκό νεκροταφείο στα Στταλιαρέϊκα των Λουσιζών, in Rizakis A. D. (dir.), *Dymé et son territoire, Actes du Colloque international Dymaia et Bouprasia, Katô Achaïa, 6-8 octobre 1995*, Athènes, Institutouto Ellinikis kai Rōmaikis Archaiofitos/Fondation nationale de la recherche scientifique (coll. ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ, 29), p. 65-92.
- Pontalis J.-B. 1987** : Perdre de vue, *Nouvelle revue de psychanalyse*, 35, p. 231-248.
- Rebay-Salisbury K. 2016** : *The Human Body in Early Iron Age Central Europe: Burial Practices and Images of the Hallstatt World*, Londres, New York, Routledge, 332 p.
- Reeves C. M. 2015** : *Head and Shoulders Above the Rest: Birch-Bark Hats and Elite Status in Iron Age Europe*, Theses and Dissertations, University of Wisconsin-Milwaukee, UWM Digital Commons, 115 p.
- Reifarth N., Völling E., Wiethold J. 2017** : Die Textil- und Pflanzenreste aus zwei keltischen Hügelgräbern von Heinzerath und Horath (Kreis Bernkastel-Wittlich) im Hunsrück, in *Pracht und Herrlichkeit, Bewaffnung und Bekleidung keltischer Männer im Hunsrück*, Morbach, Wederath,



- Archäologiepark Belginum (coll. Archäologiepark Belginum, 7), p. 134-143.
- Riggs C. 2014** : *Unwrapping Ancient Egypt*, Londres, New Delhi, New York, Bloomsbury, 319 p.
- Ruta Serafini A., Gleba M. 2018** : Evidence of ossuary dressing in the funerary rituals of pre-Roman Veneto (Italy), in Busana M. S., Gleba M., Meo F., Tricomi A. R. (dir.), *Textiles and Dyes in the Mediterranean Economy and Society: Proceedings of the VIth International Symposium on Textiles and Dyes in the Ancient Mediterranean World (Padova – Este – Altino, 17-20 October 2016)*, Saragosse, Libros Pórtico (coll. Purpurae vestes, VI), p. 203-216.
- Sackett L. H., Carrington-Smith J. 1980** : Cloth remain, in Popham M. R., Sackett L. H., Themelis P. G. (dir.), *Lefkandi I: The Iron Age Settlement, The Cemeteries*, Athènes, Oxford, British School at Athens, Thames & Hudson, p. 227-229.
- Santaniello C. 1989** : Come veniva tinta la spartana ? Contributo a une discussione aperta, in Vatoni F. (dir.), *Sangue e antropologia nella teologia*, Rome, Pia Unione Preziosissimosangue, p. 417-428.
- Schatzki T. R. 1996** : *Social Practices: A Wittgensteinian approach to human activity and the social*, New York, Cambridge University Press, 242 p.
- Schumann R., van der Vaart-Verschoof S. (dir.) 2017** : *Connecting Elites and Regions. Perspectives on contacts, relations and differentiation during the Early Iron Age Hallstatt C Period in Northwest and Central Europe*, Leyde, Sidestone Press, 386 p.
- Sprockhoff E., Höckmann O. 1979** : *Die gegossenen Bronzebecken der jüngeren nordischen Bronzezeit*, Mayence, Verlag des Römisch-germanischen Zentralmuseums, 324 p.
- Swerida J., Nugent S. 2019** : Fashioned identity in the Şorur Valley, Azerbaijan: Kurgan CR8, in Cifarelli M. (dir.), *Fashioned Selves: Dress and Identity in Antiquity*, Oxford, Havertown, Oxbow Books, p. 11-26.
- Tanner J. 2016** : Sight and painting. Optical theory and pictorial poetics in Classical Greek art, in Squire M. (dir.), *Sight and the ancient senses*, Londres, New York, Routledge, p. 107-122.
- Testart A. 2001** : Deux politiques funéraires, *Trabalhos de Antropologia e Etnologia*, 41, 3-4, p. 45-66.
- Thill G. 1987** : Altrier, in Collectif 1987, p. 251-254.
- Thomas L.-V. 1985** : *Rites de mort. Pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 294 p.
- Trefný M. 2019** : Finds of textiles and wickerwork in a Bylany culture elite wagon grave in Prague-Letňany, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 49-4, p. 507-525.
- van der Vaart-Verschoof S., Schumann R. 2017** : Differentiation and globalization in Early Iron Age Europe. Reintegrating the early Hallstatt Period (Ha C) into the debate, in Schumann R., van der Vaart-Verschoof S. (dir.) 2017, p. 9-28.
- van Gennep A. 1981** : *Les rites de passage. Étude systématique des rites*, Paris, Picard, 320 p.
- Verger S. 1995a** : De Vix à Weiskirchen. La transformation des rites funéraires aristocratiques en Gaule du Nord et de l'Est au v<sup>e</sup> siècle avant J.-C., *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, 107-1, p. 335-458.
- Verger S. 1995b** : *Recherches sur la diffusion des incinérations en urne métallique en Italie et au Nord des Alpes (III<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)*, Mémoire de l'École française de Rome, non publié (archives personnelles C. Moulherat).
- Verger S., Milcent P.-Y., Moulherat C. 2002** : La Butte Moreau à Mardié (Loiret) et les tombes aristocratiques du centre de la Gaule au v<sup>e</sup> siècle avant J.-C., in Maranski D., Guichard V. (dir.), *Les Âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental : regards européens sur les âges du Fer en France, Actes du XVII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Nevers, 20-23 mai 1993*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 6), p. 117-150.
- Vernant J.-P. 1985** : *La mort dans les yeux. Figures de l'Autre en Grèce ancienne*, Paris, Hachette (coll. Textes du xx<sup>e</sup> siècle), 93 p.
- Villes A. 1995** : Actualité des recherches sur l'Âge du Fer entre l'Yonne et la Marne, in Collectif 1995, p. 5-35.
- von Duhn F. 1876** : II. Osservazioni sulla necropoli dell'antica Capua, e specialmente su d'un santuario ivi esistente destinato al culto dei morti, *Bullettino dell'Istituto di Corrispondenza archeologica*, 48, p. 171-192.
- von Duhn F. 1878** : Osservazioni capuane, *Bullettino dell'Istituto di Corrispondenza archeologica*, 50, p. 13-32.
- von Duhn F. 1879** : Monumenti capuani, *Annali dell'Istituto di Corrispondenza archeologica*, p. 119-157.
- von Eles P. (dir.) 2002** : *Guerriero e sacerdote. Autorità e comunità nell'età del ferro a Verucchio. La Tomba del Trono*, Florence, All'insegna del giglio (coll. Quaderni di Archeologia dell'Emilia Romagna, 6), 354 p.
- von Eles Masi P. 2006** : Il rituale funerario nel Villanoviano dell'Emilia Romagna : considerazioni alla luce di nuovi scavi e studi, in von Eles P. (dir.), *La ritualità funeraria tra età del ferro e orientalizzante in Italia, atti del convegno, Verucchio, 26-27 giugno 2002*, Pise, Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, p. 67-78.
- Zambon A. 2006** : Fauvel et les vases grecs, *Journal des Savants*, 1-1, p. 3-63.
- Zannoni A. 1876** : *Gli scavi della certosa di Bologna*, Bologne, Regia tipografia, 479 p.
- Zeitlin F. I. 1994** : The Artful Eye: Vision, *Ecphrasis and Spectacle in Euripidean Theater*, in Goldhill S., Osborne R. (dir.), *Art and Text in Ancient Greek Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 138-196.